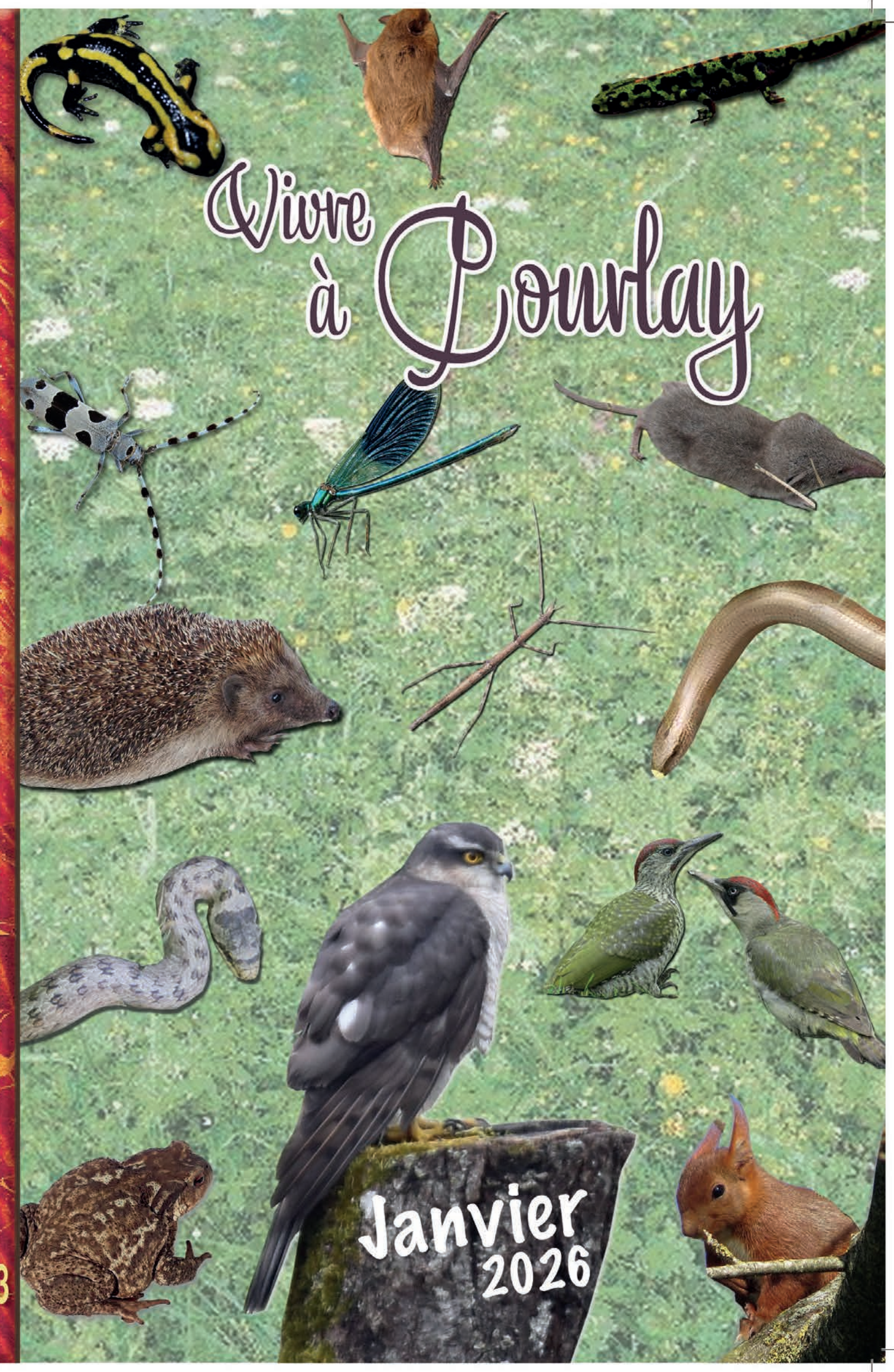


# CORRIDA 2025



INFORMATIONS MUNICIPALES

N°73 N°73



## Vivre à Courlay

Janvier 2026

## DES ENTREPRISES BIEN ANCRÉES DANS LA COMMUNE...

### Menuiserie SAVIN, 200 ans dans le bois...

En remontant le fil du temps, on retrouve au Breuil-Bernard, le premier Savin né en 1754. Il se prénomme Jacques. Il fut tué dans les bois de l'Absie pendant les guerres de Vendée en 1794, et comme le mentionne l'acte de décès, il était "maître charpentier". Son fils Jacques né en 1781 vint plus tard s'installer à Courlay... Le début d'une longue histoire familiale traversant les siècles malgré les épreuves et les guerres qui se sont succédées...

C'est en 1953 que Christian entre en apprentissage dans l'atelier de menuiserie où travaillent son père Henri, son oncle Rémi et son cousin Jean-Pierre. Plus tard, son autre cousin Michel, son frère Gérard apprendront eux aussi le métier, et en 1972, son beau-frère René les rejoint.

Ces amoureux du bois ont su transmettre leur passion au cours des générations...

Actuellement Dominique et Xavier, les enfants de Christian et France en sont la 8<sup>e</sup>, et la 9<sup>e</sup> se profile.

Alors, pour fêter cet événement, le 26 septembre dernier, Dominique et Xavier avaient réuni à la salle des fêtes de Courlay, la famille, les amis ainsi que les nombreux apprentis et ouvriers ayant travaillé au sein de la menuiserie. Beaucoup d'entre eux étaient présents, heureux de se retrouver et de partager leurs souvenirs dans ce moment de convivialité.



### Confection des Deux-Sèvres : un siècle de savoir-faire qui se partage

À la Plainelière de Courlay, C2S fait vivre depuis 1925 une belle histoire textile. De nos premiers mouchoirs résistants aux chemises sur-mesure haut de gamme et au prêt-à-porter inspiré du workwear, chaque pièce reflète notre passion et notre savoir-faire. Kidur, notre marque emblématique née en 1935, continue d'incarner cette exigence de qualité et de durabilité. Nos portes sont ouvertes sur réservation du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Réservez sur notre site internet [kidur.fr](http://kidur.fr) ou appelez-nous au 05 49 72 31 19. Nous serons ravis de vous faire découvrir notre atelier et notre boutique Kidur.



### PEAUCÉROS, 50 ans d'existence...

Peaucéros est né à St Michel en l'Herm, en 1976, à l'initiative de M. PINET. En 1978, l'entreprise s'installe à Courlay avec un second actionnaire, M. Gilles GOBIN. M. PINET prenant sa retraite en 1993, c'est Aline GOBIN qui reprend ses parts dans l'entreprise. Peaucéros innove en 1994, en créant un gant spécifique pour la viticulture, diffusé un peu partout en France, et en Espagne.



En 2010, l'entreprise quitte le bourg pour s'implanter sur la zone artisanale du Bois-Blanc, à La Laimière.

Enfin, c'est Luc LIGNER qui prend la relève en 2015, lors du départ à la retraite de Gilles GOBIN. 15 salariées y fabriquent des gants de qualité, tant pour les professionnels que pour les particuliers.

## ZOOM sur la Pétanque



# Le mot du Maire

Les fêtes de fin d'année et de nouvel an se terminent. À Courlay, le mois de décembre est traditionnellement marqué par deux événements, que sont le TÉLÉTHON et la Corrida. Je tiens à remercier et féliciter les organisateurs et animateurs de ces manifestations, qui ont connu un grand succès.

Un peu plus tôt dans l'année, nous avons vécu un moment difficile avec la fermeture d'une classe de maternelle, consécutive à une baisse importante des effectifs. Cette situation a nécessité la réorganisation des services.

Plusieurs projets vont (enfin) aboutir cette année.

D'abord, c'est l'extension de la supérette "Carte d'Auré", pour créer un bâtiment de garage et de stockage à l'arrière du magasin. Magasin lui-même réaménagé pour accueillir un bureau de tabac, puis les jeux et un bar.

Plus bas, rue de la Sablière, Gérédis va créer un poste électrique, afin de raccorder au réseau les panneaux photovoltaïques qui vont être installés sur la toiture des ateliers "services techniques". Je rappelle que cette production d'électricité sera autoconsommée par les bâtiments de la mairie, l'école et le restaurant scolaire.

Par ailleurs, comme j'avais déjà pu vous l'indiquer, des professionnels de santé (Kiné, ostéopathes et infirmières) vont construire un cabinet sur une partie de l'ancien terrain de la Poste. Environ 200 m<sup>2</sup> que la commune leur vend. Un autre bâtiment sera construit à côté, par la commune, avec trois cabinets et la perspective de recevoir d'autres professionnels de santé.

Concernant le lotissement "Les Genêts", la consultation des entreprises a été effectuée. Les travaux de terrassement et de viabilisation débuteront au mois de mars et devraient se terminer en juin.

Les travaux de remplacement de l'éclairage public se sont terminés cette année par les lampes de la place du Midi et le stade de football. Nous avons bénéficié d'une aide financière importante du SIEDS pour tous ces efforts de réduction des consommations d'énergie.

Dans un tout autre domaine, nous avons lancé une procédure de récupération des sépultures non entretenues dans le cimetière. Une quinzaine de tombes sont concernées cette année. Nous avons également réparé et rafraîchi les tombes des soldats "morts pour la France" avec le concours du Souvenir Français, qui a fourni les croix et les plaques.

Enfin, nous avons installé un panneau d'informations dans le centre du bourg. Il diffusera les messages des associations et, le cas échéant, les messages d'alerte. Je vous rappelle que vous pouvez également installer sur vos téléphones l'application "Intramuros". Elle est gratuite et vous permet de recevoir un bon nombre d'informations communales.

Il est temps pour moi de vous souhaiter à toutes et tous une très bonne et heureuse année 2026.

André GUILLERMIC

# Sommaire

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Le mot du Maire ..... | Page 1 |
| Sommaire .....        | Page 2 |

## MAIRIE

|                                          |                |
|------------------------------------------|----------------|
| Délibérations du Conseil Municipal ..... | Pages 3 à 11   |
| Infos diverses .....                     | Pages 12 à 18  |
| Infos CSC .....                          | Pages 19 et 20 |
| État civil 2025 .....                    | Pages 21 et 22 |
| Culture .....                            | Pages 23 et 24 |
| Agglo2B .....                            | Pages 25 à 28  |

## ÉCOLES et A.P.E.

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| École maternelle Ernest Pérochon .....     | Pages 29 et 30 |
| École primaire Ernest Pérochon / UEE ..... | Pages 31 à 33  |
| APE "Sac à dos" .....                      | Page 34        |
| École St Rémi .....                        | Pages 35 et 36 |
| APEL-OGEC .....                            | Pages 37 et 38 |

## ENFANCE et PETITE ENFANCE

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| Accueil de Loisirs "Les Cour'lutins" ..... | Pages 39 et 40 |
| M.A.M. "1, 2, 3 Courlis" .....             | Pages 41 et 42 |

## ASSOCIATIONS

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| À vos agendas .....               | Page 43        |
| UNC .....                         | Page 44        |
| Atelier chorégraphique .....      | Pages 45 et 46 |
| Tennis de table .....             | Page 47        |
| Hand .....                        | Page 48        |
| FC3C .....                        | Page 49        |
| Aïkido .....                      | Page 50        |
| Pétanque .....                    | Page 51        |
| Pêche .....                       | Page 52        |
| AREC .....                        | Page 53        |
| Courlay-Animations .....          | Page 54        |
| Loisirs-Adultes .....             | Pages 55 à 57  |
| Théâtre .....                     | Page 58        |
| OVIÀ-La Fraternelle .....         | Page 59        |
| Vidéo-Photo-Club-Courlitaïs ..... | Page 60        |
| Les Amis de La Tournivelle .....  | Pages 61 et 62 |

## SOCIAL & SANTÉ

|                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| ADMR .....                       | Page 63       |
| Don du sang .....                | Page 64       |
| Solidarité sans frontières ..... | Page 65       |
| EHPAD .....                      | Pages 66 à 68 |

### En couvertures :

- Petites bêtes, parfois mal-aimées, à protéger pour que les petits-enfants de nos petits enfants aient encore la chance de pouvoir les observer...
- Des entreprises bien ancrées...
- Zoom sur... La pétanque.
- Corrida 2025...

### En pages couleurs :

- Repas des anciens et Noël à l'EHPAD, Accueil de loisirs et Octobre rose,
- Exposition artistique 2025, Téléthon 2025.

# Délibérations du Conseil Municipal

## RÉUNION DU 7 juillet 2025

### Retour des bâtiments "enfance" aux communes

La compétence "enfance" pour l'A.P.S. et l'ALSH appartient à l'Agglo2B qui avait donc en partie à charge les frais de bâtiments des structures proportionnellement au temps de ces activités. L'Agglo2B et les collectivités ont décidé le retour de cette compétence de gestion des bâtiments destinés aux activités périscolaires à chaque collectivité. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce retour.

### Participation de la collectivité aux frais de fonctionnement du CSC et de l'épicerie solidaire

Pour assumer les frais de fonctionnement du CSC de CERIZAY qui regroupe l'ensemble des communes du cerizéen, et qui organise sur l'ensemble des territoires ses activités culturelles, il est nécessaire de participer aux frais de fonctionnement de la structure CSC. La participation demandée s'élève à 1,65 € par habitant.

Par ailleurs, il convient également de renouveler la participation de la collectivité au fonctionnement de l'épicerie solidaire dont les courlitaïes peuvent également bénéficier en cas de besoin après étude de leur situation par une assistante sociale. La participation pour l'épicerie solidaire s'élève à 1,95 € par habitant.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter ces deux participations.

### Adhésion à la charte d'utilisation "Interstis" pour le déploiement du réseau des secrétaires généraux de mairie

Le CDG vient de créer un site destiné aux secrétaires généraux de mairie avec un plan d'actions ayant pour objectif de "former, soutenir, outiller et valoriser le travail des secrétaires généraux de mairie de moins de 3 500 habitants" dont le renouvellement va être important dans les années futures, puisqu'il s'agit d'un métier en tension : plus de 60% des secrétaires généraux en place sont susceptibles de partir en retraite dans les 10 ans qui viennent.

Les élus donnent un avis favorable à l'adhésion à cette charte pour un coût définitif de 300 €.

### Modalités de recomposition de l'organe délibérant de l'Agglo2B en 2026

Il est rappelé que la désignation des représentants des communes au sein de l'instance communautaire de l'Agglo2B se fait en même temps que les élections municipales. Sur le bulletin de vote des municipales, les élus qui siégeront à l'Agglo2B doivent être mentionnés. Il convient donc de savoir combien de représentants seront désignés pour chaque commune.

Après présentation de plusieurs hypothèses, l'Agglo2B propose de proroger la représentation actuelle. Pour la commune de COURLAY, il y aurait donc deux représentants de la commune au conseil communautaire.

Le Conseil accepte à l'unanimité les modalités de renouvellement des représentants des collectivités au sein de l'instance communautaire qui permet à la commune de COURLAY d'avoir deux représentants au conseil communautaire.

### Convention de mutualisation des formations avec l'Agglo2B pour la période 2026-2029

Depuis 2014, la commune adhère au plan de formation mutualisée de l'Agglo2B, ce qui permet de proposer des formations adaptées aux agents, au plus près de leurs besoins et sur le territoire, donc avec des frais de déplacement et de restauration beaucoup moins élevés. Il permet également aux agents des différentes collectivités de se construire un réseau de proximité.

Il est proposé de renouveler ce plan pour la période de 2026-2029.

La convention définit donc les modalités de remboursement à l'Agglo2B des frais pédagogiques, des frais annexes à la formation et des frais de personnels nécessaires à la gestion de ce plan de formation mutualisée.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de ce plan de formation mutualisée pour les années 2026-2029, ainsi que les modalités de remboursement des frais par les communes à l'Agglo2B.

### Enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques Rues du Moulin à l'Huile, de l'Épine et de la Minée

# Délibérations du Conseil Municipal

Un projet d'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques est présenté par le SIEDS sur les Rues du Moulin à l'huile, de l'Épine et de la Minée.

**2026 - TRANCHE 1 : Rues du Moulin à l'Huile et de l'Épine**

|                          | Coût total en € HT        | Financement à la charge du SIEDS en € HT |           | Financement à la charge de ORANGE en € HT | Financement à la charge de la commune en € HT |
|--------------------------|---------------------------|------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Réseau électrique        | 144 129 €                 | 69%                                      | 100 000 € | 0 €                                       | 44 129 €                                      |
| Réseau de communications | 40 486 €                  | 0 €                                      |           | 18 866 €                                  | 21 619 €                                      |
| Réseau éclairage public  | À préciser par la commune | Subventionné sous conditions             |           | 0 €                                       | À préciser par la commune                     |
| <b>Total</b>             | <b>184 615 €</b>          | <b>100 000 €</b>                         |           | <b>18 866 €</b>                           | <b>65 748 €</b>                               |

**2027 - TRANCHE 2 : Rue de la Minée**

|                          | Coût total en € HT        | Financement à la charge du SIEDS en € HT |         | Financement à la charge de ORANGE en € HT | Financement à la charge de la commune en € HT |
|--------------------------|---------------------------|------------------------------------------|---------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Réseau électrique        | 75 312 €                  | 80%                                      | 60 250€ | 0 €                                       | 15 062 €                                      |
| Réseau de communications | 23 822 €                  | 0€                                       |         | 12 526€                                   | 11 297 €                                      |
| Réseau éclairage public  | À préciser par la commune | Subventionné sous conditions             |         | 0 €                                       | À préciser par la commune                     |
| <b>Total</b>             | <b>99 135 €</b>           | <b>60 250€</b>                           |         | <b>12 526€</b>                            | <b>26 359 €</b>                               |

Les tableaux ci-dessus définissent les différentes participations du SIEDS, d'ORANGE et de la commune.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter ce plan de financement de l'enfouissement des réseaux sur ces 3 voies.

Une aide financière pourra également être demandée au SIEDS pour le renouvellement des mâts d'éclairage public.

## RÉUNION DU 8 septembre 2025

### Désaffectation de portions de chemins ruraux suite à enquête publique

6 portions de chemins ruraux sont concernées :

- une portion de chemin rural au lieu-dit "La Rougerie" devant les parcelles cadastrées BE 73, 74 et 197,
- une portion du chemin rural au lieu-dit "La Ripaudière", chemin longeant les parcelles cadastrées AP 55, 56, 200 et 329,
- une portion de chemin rural au lieu-dit "Bois Martin" devant les parcelles cadastrées AN 94, 103 et 302,
- une portion du chemin rural au lieu-dit "Le Moulin du Pont", chemin longeant les parcelles cadastrées BI 11, 12, 18, 134, 136, 194,
- deux portions de chemins au lieu-dit "La Touche du pont", la première entre les parcelles BK 131 et 132 et la deuxième longeant les parcelles BK 138, 139, 143, 145 215 et 218.

Après enquête publique, le commissaire enquêteur a émis les avis suivants :

5 avis favorables pour la Rougerie, La Ripaudière, Bois Martin et les deux portions du lieu-dit La Touche du Pont.

# Délibérations du Conseil Municipal

Un avis défavorable concerne :

- la portion du chemin rural au lieu-dit "Le Moulin du Pont", chemin longeant les parcelles cadastrées BI 11, 12, 18, 134, 136, 194.

En effet, cette aliénation constituerait un enclavement de plusieurs parcelles exploitées. Ces parcelles appartiennent à 3 propriétaires différents et aucun autre accès public n'existe actuellement et il semble qu'aucun droit de passage officiel y compris sur les parcelles privées voisines ne pourrait permettre une alternative.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de suivre les conclusions du commissaire-enquêteur et de procéder à la désaffectation des 5 chemins suscités pour lequel un avis favorable a été émis.

## Renouvellement de la convention "Ciné ados" pour la période 2025-2026

La collectivité participe depuis plusieurs années au partenariat avec le cinéma du Bocage pour proposer aux jeunes scolarisés dans les collèges de bénéficier de tarifs réduits pour voir un film avant chaque période de vacances moyennant une petite participation de la commune d'origine des jeunes, à hauteur de 1 € par jeune concerné.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler cette convention de participation avec le cinéma du Bocage pour l'année scolaire 2025-2026.

## RÉUNION DU 6 octobre 2025

### Modifications budgétaires : augmentations de crédits

Certaines recettes étant plus importantes que les prévisions du budget primitif 2025, il est possible d'augmenter la section de fonctionnement de 130 000 € et la section d'investissement de 52 000 €. Le conseil municipal procède donc à l'unanimité à l'affectation de ces recettes complémentaires.

### Indemnité de gardiennage des églises

Pour l'année 2025, l'indemnité de gardiennage des églises est fixée à 500 €.

### Présentation du rapport du SVL

Le rapport des activités du SVL pour l'année 2024 est présenté aux élus.

Ce rapport est téléchargeable sur le site du SVL. Toute personne intéressée peut donc en prendre connaissance sur le site du SVL.

## Renouvellement de la convention de vente de repas aux communes de BRÉTIGNOLLES et CIRIÈRES pour les enfants des écoles

Pour pouvoir poursuivre cette prestation de services auprès des deux communes concernées, il convient de renouveler la convention initiale pour une durée de 3 ans du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2028 inclus.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler cette convention avec chacune des deux communes de Cirières et Brétignolles.

## RÉUNION DU 3 novembre 2025

### Vote des tarifs pour l'année 2026

Le Conseil municipal décide d'une augmentation de 2%.

| DÉSIGNATION                                                             | Tarifs 2026 |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------|
| SALLES CENTRE SOCIO-CULTUREL (Salle des fêtes et Espace du Midi)        |             |
| 1 salle avec bar pour les associations et les entreprises de la commune | 133 €       |
| 1 salle avec bar pour les associations et les entreprises hors commune  | 247 €       |
| 1 salle avec bar pour les habitants de la commune                       | 247 €       |

# Délibérations du Conseil Municipal

|                                                                                              |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1 salle avec bar pour les habitants hors commune                                             | 313 €   |
| Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants de la commune                              | 161 €   |
| Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants hors commune                               | 222 €   |
| 1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises courlitaïses           | 275 €   |
| 1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises hors commune           | 372 €   |
| 1 salle avec espace traiteur pour les habitants de la commune                                | 372 €   |
| 1 salle avec espace traiteur pour les habitants hors commune                                 | 547 €   |
| * 1/2 jour pour préparation pour les habitants de la commune                                 | 81 €    |
| * 1/2 jour pour préparation pour les habitants hors commune                                  | 124 €   |
| Location 2 salles simultanées / les habitants de la commune : 2 j1/2 consécutifs             | 817 €   |
| Location 2 salles simultanées / les habitants hors commune : 2 j1/2 consécutifs              | 1 120 € |
| Location des 2 salles pour une journée pour les habitants de la commune                      | 555 €   |
| Location des 2 salles pour une journée pour les habitants hors commune                       | 807 €   |
| Location 2 salles pour une journée pour les associations et entreprises courlitaïses         | 465 €   |
| Location 2 salles pour une journée pour les associations et entreprises hors commune         | 720 €   |
| CAUTION pour micro, sono : par micro                                                         | 477 €   |
| <b>SALLE MARIE BERTHELOT</b>                                                                 |         |
| Repas                                                                                        | 51 €    |
| <b>SALLE ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE</b>                                                      |         |
| Repas pour les associations                                                                  | 72 €    |
| <b>SALLE ROBERT BOBIN</b>                                                                    |         |
| Vin d'honneur pour les associations courlitaïses ou habitants de la commune                  | 82 €    |
| Vin d'honneur pour les habitants hors commune                                                | 123 €   |
| Repas, banquet pour les habitants de la commune                                              | 143 €   |
| Repas, banquet pour les habitants hors commune                                               | 248 €   |
| Repas pour les associations et les entreprises                                               | 102 €   |
| Ménage                                                                                       | 68 €    |
| <b>SALLE DU STADE MUNICIPAL</b>                                                              |         |
| Repas                                                                                        | 113 €   |
| <b>BOULODROME</b>                                                                            |         |
| Repas                                                                                        | 62 €    |
| <b>CAUTIONS</b>                                                                              |         |
| Caution pour une salle                                                                       | 128 €   |
| Caution pour deux salles                                                                     | 254 €   |
| Pour toute location de salles, le deuxième jour consécutif est facturé à $\frac{1}{2}$ tarif |         |
| Tarif pour refaire les clés d'une salle louée                                                | 123 €   |
| <b>DROITS DE PLACE</b>                                                                       |         |
| Vente de produits alimentaires                                                               | 3,40 €  |
| Droits de place avec branchement électrique                                                  | 6,20 €  |
| Vente autres produits                                                                        | 61 €    |

# Délibérations du Conseil Municipal

| LOCATION DE MATÉRIELS                                       |         |
|-------------------------------------------------------------|---------|
| Tables                                                      | 2,90 €  |
| Bancs                                                       | 1,55 €  |
| Chaises                                                     | 0,61 €  |
| Forfait transport tables, bancs et chaises                  | 26 €    |
| CONCESSIONS FUNÉRAIRES                                      |         |
| Cinquantenaire : terrain : le m <sup>2</sup>                | 62 €    |
| Colombarium : trentenaire : 1 <sup>e</sup> concession       | 670 €   |
| cinquantenaire : 1 <sup>e</sup> concession                  | 1 132 € |
| renouvellement concession pour 30 ans                       | 100 €   |
| Cavurne : trentenaire : 1 <sup>e</sup> concession de 30 ans | 526 €   |
| renouvellement concession pour 30 ans                       | 117 €   |
| Plaque sur stèle jardin du souvenir                         | 64 €    |
| TARIFS PRESTATIONS DIVERSES                                 |         |
| Photocopie - noir et blanc A4                               | 0,20 €  |
| - noir et blanc A3                                          | 0,35 €  |
| - couleur A4                                                | 0,50 €  |
| - couleur A3                                                | 1,00 €  |

## Participation de la commune à la gestion du PLUi

Chaque année l'Agglo2B doit effectuer des modifications du PLUi en fonction des besoins des différentes collectivités. L'Agglo2B a jusqu'alors pris à sa charge l'élaboration du PLUi et les différentes modifications apportées depuis son élaboration, mais celles-ci étant assez nombreuses et coûteuses, il s'avère nécessaire de prévoir une répartition des coûts entre les différentes collectivités.

Dans le pacte financier élaboré par l'Agglo2B, une réflexion sur le partage des charges financières associées à ces procédures a été engagée. Il est proposé une répartition 50/50 entre la Communauté d'Agglomération d'une part et l'ensemble des 33 communes du Bocage Bressuirais d'autre part.

Pour répartir la participation communale, plusieurs scénarios ont été travaillés. La clé de répartition retenue s'appuie sur la population communale, la part de la zone U communale et la part de la surface communale.

En 2025, 93 000 € ont été nécessaires pour ces modifications et après application des clés de répartition retenues, la commune de COURLAY devra rembourser à l'Agglo2B la somme de 2 647,94 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les clés de répartition et la somme affectée à la commune de COURLAY qui viendra en déduction de la dotation de compensation perçue par la commune.

## Présentation du rapport général d'activités de l'Agglo2B, du rapport d'activités de l'assainissement et des déchets pour l'année 2024

Les rapports des activités de l'Agglo2B pour l'année 2024 sont présentés aux élus (rapport général, rapport sur l'assainissement et sur les déchets).

Ces rapports sont téléchargeables sur le site de l'Agglo2B.

Toute personne intéressée peut donc en prendre connaissance sur le site internet de l'Agglo2B.

# Délibérations du Conseil Municipal

## Participation de la collectivité au contrat santé pour les agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la collectivité a l'obligation de proposer un contrat santé aux agents avec une participation pour chaque agent qui adhérera à ce contrat.

Le CDG a effectué une consultation et proposé une convention de participation à laquelle chaque collectivité peut adhérer pour remplir ses obligations légales.

L'assurance retenue est la MNT. Les propositions ont été présentées aux agents qui ont la liberté d'adhérer ou non à ce contrat santé, qui offre une mutuelle santé aux agents moyennant contribution et avec l'aide de la participation de la collectivité.

Le montant minimum de participation de la collectivité fixé par l'État est de 15 € par mois et par agent contractant cette mutuelle.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer sa participation à 15 € par mois et par agent qui adhérera à la MNT par l'intermédiaire de la convention de participation.

## Participation de la collectivité au contrat prévoyance-maintien de salaire pour les agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Les agents qui sont en arrêt maladie bénéficient pendant 3 mois d'un salaire à 90% du taux plein, mais à partir du 4<sup>e</sup> mois, ils sont rémunérés à hauteur de 50% de leur salaire mensuel.

Pour éviter cette diminution de salaire, ils ont la possibilité de s'assurer en prévoyance, ce qui permet d'obtenir de l'assurance en cas de passage à mi-traitement, un complément équivalent à 40% de leur salaire de base.

Les collectivités ont depuis 2025 l'obligation de proposer une convention prévoyance-maintien de salaire à leurs agents avec une participation de la collectivité.

La commune de COURLAY offre cette possibilité depuis plusieurs années, mais le contrat est arrivé à échéance et doit être renouvelé.

Le CDG 79 a également fait une consultation sur le sujet et propose une convention de participation avec malheureusement une hausse conséquente de la contribution demandée aux agents.

La participation minimale de la collectivité est fixée par l'État à 7 € minimum par mois et par agent.

Vu l'augmentation des tarifs, la collectivité a décidé d'augmenter la participation de la collectivité qui était jusqu'alors de 12 € par mois et par agent et qui passera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 à 20 € par mois et par agent.

## Participation au financement de la réhabilitation du SDIS de BRESSUIRE

Le SDIS de BRESSUIRE a besoin d'être complètement réhabilité et cela représente un coût estimatif de 7 000 000 €.

Le centre d'incendie et de secours mixte de Bressuire défend en 1<sup>er</sup> appel les communes de Bressuire, Boismé, Brétignolles, Chiché, Courlay, Faye l'Abbesse, Geay et Saint Aubin du Plain.

Le financement prévisionnel de l'opération est celui d'un financement croisé avec les contributeurs suivants :

- le Conseil Départemental (montant forfaitaire conformément à la convention cadre pluriannuelle 2024-2026),

- les communes défendues en 1<sup>er</sup> appel (20 % TTC du montant de l'opération, conformément au règlement de financement du plan bâtimentaire du SDIS 79),

- le SDIS des Deux-Sèvres.

Il a été proposé une participation des communes défendues en premier appel pour un montant total de 1 400 000 € réparti en fonction de la moyenne du nombre d'interventions sur chaque commune au cours des trois dernières années, de 2022 à 2024 inclus, soit une moyenne de 64 interventions par an pour la commune de COURLAY.

La répartition a donc été définie comme suit :

# Délibérations du Conseil Municipal

| COMMUNE              | MONTANT<br>DE LA PARTICIPATION |
|----------------------|--------------------------------|
| BOISMÉ               | 11 362 €                       |
| BRESSUIRE            | 1 122 272 €                    |
| BRÉTIGNOLLES         | 12 624 €                       |
| CHICHÉ               | 92 155 €                       |
| COURLAY              | 80 794 €                       |
| FAYE L'ABBESSE       | 58 070 €                       |
| GEAY                 | 7 574 €                        |
| SAINT AUBIN DU PLAIN | 15 149 €                       |
| TOTAL                | 1 400 000 €                    |

Les modalités de paiement des participations des communes défendues en 1<sup>er</sup> appel sont les suivantes :

3 versements aux dates suivantes : 2027, 2028 et 2029, soit la somme de 26 932 € par an pendant 3 ans pour la commune de COURLAY.

## RÉUNION DU 15 décembre 2025

### Présentation du plan communal de sauvegarde au conseil municipal

Il s'agit d'un document obligatoire pour toutes les collectivités, qui a pour objectif d'élaborer des stratégies permettant de faire face à des situations d'urgence en cas de risques majeurs sur le territoire communal (catastrophe naturelle, accidents graves, épidémies...).

Il est nécessaire, pour ne pas être dépourvu au moment du sinistre, de se doter d'outils et de mettre en place une organisation pour gérer cette crise le mieux possible.

Sont présentés au conseil municipal :

- les textes relatifs à l'élaboration et la mise en place du PCS,
- le contexte communal,
- les modalités de déclenchement du PCS et d'alerte de la population,
- l'analyse des risques présents sur la commune : stratégie communale et préconisations à la population,
- l'organisation communale d'une gestion de crise : schéma de l'alerte, déploiement du poste de commandement,
- les moyens et ressources mobilisables.

### Remboursement des frais de téléphonie à l'Agglo2B pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025

La Collectivité a depuis 2025 décidé de confier à l'Agglo2B la gestion de la téléphonie et de l'informatique de la collectivité. La mutualisation dans ce domaine permet une diminution de coût d'environ 20% pour la téléphonie.

Les factures sont réglées par l'Agglo2B qui demande à chaque commune le remboursement par semestre.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025, la commune doit rembourser à l'Agglo2B la somme de 2 122,11 €.

### Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise dans les services scolaires et périscolaires

Pour permettre à un agent de bénéficier d'une promotion interne, puisqu'il est inscrit sur les listes d'aptitude du CDG 79, il est décidé d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise et de supprimer le poste d'adjoint technique qui sera ainsi libéré après nomination de l'agent sur son nouveau grade.

Il s'agit donc d'une simple substitution sans augmentation du nombre d'agents de la collectivité, pour permettre une évolution de carrière à l'agent qui assume de nombreuses responsabilités auprès des enfants scolarisés.

# Délibérations du Conseil Municipal

## Ouverture d'un poste d'adjoint d'animation

Par convention entre l'Agglo2B et la commune de COURLAY, il a été décidé que la commune assurait elle-même la gestion de l'Accueil Péri-Scolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Ces deux structures doivent être agréées par la DDCSPP qui fixe des taux d'encadrement stricts qui doivent être respectés pour que les parents des enfants accueillis puissent bénéficier des aides de la CAF.

Il s'avère qu'après restructuration des services périscolaires, il manque un agent sur la base de 7 heures hebdomadaires pour respecter ces seuils d'encadrement.

Jusqu'alors, ce poste était pourvu contractuellement, mais ce n'est plus possible et il faudrait donc ouvrir un poste d'adjoint d'animation sur cette base de 7 heures hebdomadaires.

La commune décide donc d'ouvrir, à compter du 1<sup>er</sup> février 2026, un poste sur un temps de travail de 7 heures hebdomadaires dans ses services périscolaires.

## Vente d'un terrain à des professionnels de santé pour construction d'une maison médicale

Un groupement de professionnels de santé, la société "CourliSoins", souhaite construire une structure médicale sur l'emplacement de l'ancienne poste, Rue de la Poste pour s'y installer : kinésithérapeute, ostéopathe, infirmières.

Pour cela, ils ont besoin d'acheter une parcelle de 175 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif de vente de cette parcelle à 1 € le m<sup>2</sup>, les frais d'actes notariés étant à leur charge.

## Modification du taux de repas soumis à TVA pour prestation de services aux communes de BRÉ-TIGNOLLES et de CIRIERES

Les repas du restaurant scolaire facturés aux deux communes extérieures sont soumis à TVA et il convient chaque année de revoir le taux de vente de ces repas à l'extérieur par rapport à la fabrication globale des repas produits par le restaurant scolaire, puisque les repas servis sur la commune ne sont pas, eux, soumis à TVA.

Ce taux est en légère augmentation puisqu'il passe de 38,5 % à 40,74% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## Vote de subventions pour 2026 par anticipation à deux associations

Pour permettre à deux associations de financer leurs dépenses en cette fin d'année, il conviendrait de verser par anticipation sur l'année 2026 deux subventions :

Pour les Amis de la Tour Nivelle : 30 000 € + 5 000 € de subvention exceptionnelle, soit une subvention totale de 35 000 €.

Pour Solidarité sans frontière : 1 000 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à ces deux subventions par anticipation.

## Prix de vente des chemins désaffectés lors de la dernière enquête publique

Il est rappelé qu'il a été décidé, lors de la réunion de septembre 2025, de désaffecter 5 portions de chemins pour pouvoir les céder aux riverains.

Après prononciation de ces désaffectations, la commune est soumise à l'obligation en tant que commune de plus de 2 000 habitants, de demander un avis sur le prix de vente au service des domaines.

Les avis ainsi reçus du service des domaines relèvent que la parcelle de Bois Martin est sur une zone Ub1, donc constructible, et a donc une valeur supérieure aux autres chemins.

# Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil municipal décide donc à l'unanimité de fixer le prix de vente pour les chemins de la Ripaudière, la Touche du Pont et la Rougerie à 1,30 € / m<sup>2</sup> H.T. et à 8 € / m<sup>2</sup> H.T. pour la parcelle de Bois Martin.

## Avenant au bail pour la supérette

Après la reprise, par la gestionnaire de la supérette, du bar-tabac de COURLAY, il est nécessaire de faire un avenant au bail pour inclure ces activités dans le bail.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de conclure un avenant au bail qui sera confié à Maître SANTUCCI, notaire à LA CHAPELLE ST LAURENT, les frais étant à la charge de la gérante de "L'Epicierie d'Auré".

## Demande de subvention DETR pour la construction de l'annexe à la maison médicale construite par la société "CourliSoins"

Pour pouvoir accueillir d'autres professionnels de santé en complément de la construction par la société "CourliSoins" d'une structure médicale destinée à recevoir : kinésithérapeute, ostéopathe et infirmières, la commune a décidé de construire 3 salles qui pourront accueillir d'autres professionnels de santé sur la même parcelle et avec une liaison directe entre les deux structures.

La commune se charge également des places de stationnement.

Après étude, le coût estimatif de cet investissement s'élève à 397 080,80 € HT.

Il est possible de demander une subvention DETR, la plus élevée possible au titre du chapitre 2: Développer le dynamisme des territoires - Article 2-1 : Maintenir et développer les services d'inclusion sociale.

Le plan de financement est prévu comme suit :

|                       |                                                           |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------|
| Subvention D.E.T.R. : | 158 832,32 € (soit une subvention de 40% du montant H.T.) |
| Emprunt :             | 150 000,00 €                                              |
| Autofinancement :     | 88 248,48 €                                               |

Le Conseil municipal décide de demander, pour l'année 2026, une DETR pour la construction de cette maison médicale.



# Infos diverses

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer son droit de vote.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 4 février, en ligne, et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

Pour cette inscription, vous devez fournir un document d'état-civil et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 pour des personnes relevant de situations spécifiques (article 30 du code électoral), telles que mutation professionnelle, acquisition récente de la nationalité française, etc...

## REGISTRE des PERSONNES FRAGILES

Nous rappelons que la commune de COURLAY a l'obligation de tenir un registre des personnes vulnérables qui doit être mis à jour très régulièrement.

Nous invitons toute personne dite "vulnérable", c'est-à-dire, en général isolée, les personnes âgées de plus de 65 ans, ou de plus de 60 ans inaptées au travail et les personnes handicapées résidant à leur domicile à se renseigner en mairie :

05 49 72 20 42 ou par mail : [mairie@courlay.fr](mailto:mairie@courlay.fr)

Il peut s'agir de vous, mais aussi de l'un de vos parents ou amis si la personne est vraiment très isolée.

L'inscription sur ce registre permet de contacter ces personnes en cas d'épidémies, de situations particulières (canicule, grand froid, inondations, crise sanitaire...), conformément au décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004, et de les aider dans leurs démarches éventuelles.

**Son objectif est de permettre, en cas de déclenchement d'un dispositif d'alerte, de porter une attention particulière aux personnes inscrites sur ce registre** (personnes isolées ou en situation de fragilité), via des appels téléphoniques, des visites à domicile, etc.

Ce dispositif vise à accompagner et protéger les personnes les plus vulnérables en cas de besoin.

Modalités d'inscription sur le registre communal :

Si vous vous sentez fragile, vous pouvez demander votre inscription (ou la demander pour l'un de vos proches) sur le registre nominatif et confidentiel conformément à la législation sur la protection des données, tenu par la mairie.

Il est possible de vous inscrire de manière préventive et à tout moment de l'année sur ce registre de recensement.

De même, à tout moment, vous pouvez être retiré du registre, sur simple demande.

# Infos diverses

## Repas des Aînés

Le traditionnel "Repas des Aînés" s'est tenu, cette année le mercredi 15 octobre 2025. Cette année encore, un grand nombre de personnes avait répondu à l'invitation, à la salle des Fêtes de Courlay.

Le repas, cette année aussi, était préparé par Aurélie et Greg, de La Carte d'Auré.

L'animation de ce moment de convivialité a été assurée par *Les Bardes du Bocage*, groupe musical dans lequel joue Christophe Fuzeau, bien connu des Courlitaïs.



## Vœux du Maire-Nouveaux arrivants-Maisons fleuries

C'est le samedi 10 janvier 2026 que se sont déroulés cette année les vœux du Maire, à la salle du Midi. Après une présentation de la commune et de ses différents atouts, monsieur le Maire a fait le point sur les travaux réalisés en 2025 et sur les projets en cours (futur lotissement "Les Genêts", par exemple).

Ensuite, il a accueilli les nouveaux arrivants, puis les propriétaires des maisons fleuries retenus par les élus de la commission se sont vus remettre leurs récompenses pour leurs efforts d'embellissement de la commune. Les lauréats des maisons fleuries, pour 2025, sont :

**BERNARD** Charles (1, le Puy Doré) / **BLAUD** André et Anne-Marie (3, rue des écureuils) / **PELLETIER** Joseph et Michèle (La Guinaire) / **DOUX** Monique et Claude (3, le Marchais) / **FUZEAU** Gisèle (11, rue François Joseph Texier) / **GOBIN** Viviane et Jacky (8, la Richardière) / **GONNORD** Colette et Michel (1, route du Bois Blanc, La Lai-mière) / **GONNORD** Roger (3, le Soleil levant) / **GEFFARD** Marie



**JOSÈPHE** (31, le Marchais) / **MERCERON** Jean-Marie et Chantal (1, rue des Ecureuils) / **BAILLAR-GEAU** Ludovic (28, rue des Barres) / **JOURDAIN** Jean Michel (1, rue des Fleurs).

# Infos diverses

## PASSEPORT du CIVISME, 7ème année !

Les enfants de la classe de CM1 et de la classe UEE d'Ernest Pérochon ont reçu leur livret pour le Passeport du civisme, au retour des vacances de la Toussaint.

Ce fut l'occasion d'échanger avec les ambassadeurs qui les aideront dans leurs missions de jeunes citoyens.

Les enfants auront 2 ans pour mener à bien leurs actions collectives ou individuelles.

Ils sont venus nombreux à la cérémonie du 11 novembre, pour rendre hommage aux anciens combattants.

Ils ont également participé à "La course du muscle" au profit du téléthon. Cette course autour du stade a rassemblé tous les enfants de la PS de maternelle au CM2 de l'école Ernest Pérochon, incluant la classe UEE. Bravo aux enfants et aux enseignants pour cette action solidaire.

Ils ont aussi été présents le jour du téléthon. Ils ont participé au challenge par équipe (jeux en bois prêtés gracieusement par M et Mme Mousset et par la Tour Nivelle) et sont venus nombreux donner un jeu pour une association caritative. Bravo les enfants !

La prochaine mission est proposée à tous les courlitaïs.

**Vous êtes tous invités à participer à une action pour la protection de l'environnement.**

Un "grand nettoyage de printemps" aura lieu le **samedi 21 mars 2026**.

Il s'agira de ramasser les déchets aux bords de nos rues et de nos routes.

Rendez-vous donc à 10 h 00 devant la mairie.  
Apporter vos gants. Les sacs poubelles vous seront fournis.

**Nous comptons sur vous pour ce geste citoyen !**



# Infos diverses



## INTERMÈDE NORD 79

3 rue Duguesclin - 79300 BRESSUIRE  
05 49 81 23 72  
intermede@intermedenord79.fr  
www.intermedenord79.fr

Intermède Nord 79 fêtera son 30<sup>e</sup> anniversaire en 2026. L'occasion pour l'association de présenter ses différentes activités et leur évolution.

Reconnue d'intérêt général, l'association œuvre, auprès et pour les familles et les enfants, dans le cadre de :

- l'Espace Rencontre enfant-parent,
- la Médiation Familiale,
- le Conseil Conjugal et Familial,
- la lutte contre les violences conjugales (LEAO),
- les Auditions de Mineurs,
- la Thérapie Familiale...

Ces actions sont mandatées par les services de l'état ou par les prestataires sociaux.

L'accompagnement se fait essentiellement par des professionnels, soit une équipe de dix salariés.

## DES CHAMPIONNES à COURLAY

### KARA Gillian

Gillian, née en 1996, pratique les jeux de force écossais depuis 2018.

Lancer de pierre, de poids, en hauteur, en longueur, lancer de marteau, retourné de tronc, telles sont les épreuves qui lui ont permis d'être championne de France jusqu'en mai 2025.

Ses performances lui ont donné accès à plusieurs championnats du monde (Allemagne, USA, Norvège...).

Elle participera aux championnats d'Europe féminins 2026, les 13 et 14 juin, à Bressuire.



### RENÉAUME Sarah

Cette année, elle a eu l'honneur de devenir championne de France de Poney Games.

C'est une discipline équestre dynamique et spectaculaire, qui se pratique en équipe et combine vitesse, précision, coordination et complicité entre le cavalier et son poney, à travers une série de jeux chronométrés.

Animée par la passion et l'envie de progresser au plus haut niveau, elle ambitionne cette année de participer aux Championnats d'Europe Individuels, afin de représenter la France et continuer à se dépasser sportivement.



# Infos diverses

## Communauté locale de Courlay

Comme tous les ans 2025 a été marqué par des événements heureux et douloureux....En effet cette année plusieurs membres actifs de notre communauté nous ont quittés dont Joseph BOYER résidant avec son épouse à Courlay depuis 17 ans. Diacre permanent pour notre Diocèse il s'engagea au service de notre communauté, célébrant les baptêmes et les mariages, accompagnant les familles en deuil pour la sépulture de leur défunt, participant aux célébrations dominicales surtout après le décès en janvier 2009 du père Louis-Marie BAUDIN.



Mais en 2023, suite à un problème de santé et après plusieurs mois à l'hôpital, il rejoignit avec son épouse la maison de retraite de Courlay. C'est là qu'il décéda le 29 décembre. Sa sépulture a eu lieu le 2 janvier 2025. Nous l'avons accompagné avec sa famille, ses amis diacres et les prêtres de notre paroisse. Merci Joseph pour ta disponibilité. Avec ton sourire, ta bonne humeur, tu nous as transmis un peu du soleil de ton île lointaine...

Au mois de février, salle du midi, nous étions réunis pour un moment de partage et de convivialité. Les prêtres de notre paroisse ainsi que M. Guillermic étaient présents et nous les remercions pour leur participation. Cette année nous nous retrouverons le samedi 14 février, salle du midi à partir de 14 h 30. Nous vous invitons à venir nombreux à cette rencontre qui a pour but d'informer, d'échanger en toute amitié autour de la traditionnelle galette.

Un moment de joie...le 25 novembre dernier Antoine FOUILLET entouré de sa famille et de ses amis fêtait ses 100 ANS à l'E.H.P.A.D. de Moncoutant où il réside depuis 5 ans. Antoine, à sa retraite devint le sacristain de notre paroisse pendant de longues années. Au service de 3 prêtres : le père ROCHAIS, le père TOURAYNE et le père BAUDIN mais aussi au service des paroissiens. Merci ANTOINE !...



Nous vous rappelons que tous les 15 jours, par la feuille "Ensemble" déposée à l'Eglise et à la boulangerie Gorry, vous trouverez les infos de la paroisse et donc celle de notre communauté.

Pour les demandes de baptême et de mariage s'adresser au presbytère de Moncoutant (05 49 72 60 20) ou par mail : [paroisse.moncoutant@mail.com](mailto:paroisse.moncoutant@mail.com) (à voir sur la feuille Ensemble).

Pour les sépultures : Jeanine GUITTON (06 72 30 76 77) ou M. Thérèse NEAU (06 81 21 01 53)

Nous vous signalons que suite à la visite de personnes malveillantes dans notre Eglise, la grande porte sera fermée hors cérémonies jusqu'à nouvel ordre, la petite porte reste accessible.

Toute l'équipe de la communauté paroissiale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi que nos meilleurs vœux pour 2026.



## FNATH (Association des Accidentés de la Vie)

Une association qui informe, conseille et défend :

- les accidentés (travail, route, médical),
- les malades (d'origine professionnelle ou pas),
- les handicapés.

**Les accidentés de la vie** : accidentés du travail ou de la route, maladie professionnelle, victimes de l'amiante, de harcèlement, de cancer, de maladie, de handicap, accidents domestiques, invalidité, retraite, législation du travail, reclassement professionnel, assurance chômage, professions libérales ou fonction publique...

**Le service de conseil et défense** vous informe de vos droits, vous accompagne dans vos démarches administratives, vous défend et établit vos recours, vous assiste devant les tribunaux, vous assiste dans la procédure en cas de licenciement...

**L'accompagnement social** pour une aide à l'emploi, une aide à la constitution de dossiers, une aide à la demande de subventions...

Le délégué de la FNATH pour la commune de Courlay  
Jean-Marc BICHOT (06 14 86 15 75)

## Infos diverses

## NOUVEAUX ENTREPRENEURS à COURLAY

## AÉRO-DÉMOUSSAGE

- Traitement de vos façades et de vos toitures par drone,
- Photos ou vidéos aériennes par drone.

Christophe TÉTARD / 06 80 42 36 49



## ZENANITUDE

- Massage,
- Réflexologie.

Anita GAUFRETEAU / 06 51 44 09 31







## Frédéric ROUGER

Conseiller en immobilier

📞 06 43 92 97 35

✉ [frederic.rouger@iadfrance.fr](mailto:frederic.rouger@iadfrance.fr)

📍 Courlay et environs (79)



Suivez-moi

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

© IAD/CEPHEA - Immatriculation au répertoire des professionnels - Agence membre de la SAI IAD France membre de la FNPI  
 adhérent tous les membres IAD/CEPHEA ont adhéré au statut. Contactez la cellule de données personnelles pour la SAI  
 de la section IAD France SAI.

FRÉDÉRIC ROUGER IMMOBILIER

Conseiller en immobilier IAD à Courlay et ses environs. (avis de valeur offert)

06 43 92 97 35

frederic.rouger@iadfrance.fr

Gab'L

(Gestion Animation Bucolique et Ludique)

Créateur et animateur d'activités ludiques en plein air :

- Jeu de piste / chasse aux trésors (escape game extérieur)
- Orientation photo
- Jeux personnalisables sur demande

Public concerné : Famille, Amis, Entreprise, Ecole, ...  
(à partir de 6 ans)

Lieux : Courlay (et ses alentours à venir et sur demande)



**Gab'L**

Gestion Animation Buccale et Ludique

Jeux de piste / Chasse au trésor  
(escape game extérieur),  
orientation-photos, ...



**Laurent GABARD**

Créateur et animateur d'activités en plein air



**gab'l.courlay@gmail.com**



**07 77 33 25 27**



**Gab'L (Gab laurent)**

SCAN ME!



# Infos diverses

## NOUVEAUX ENTREPRENEURS à COURLAY



**AMBIANCE Créative & PLV**, précédemment implantée à Bressuire, est venue s'installer depuis août dans les anciens locaux Jadault, à La Plainelière.

Cette entreprise, spécialisée dans la communication visuelle, propose tous types de travaux d'impression (flyers, supports classiques de communication, adhésifs...), mais produit aussi des PLV (Publicités pour Lieux de Vente), de la conception à la réalisation.

Monsieur BARRÉ Cédric, son directeur, y emploie une dizaine de salariés.

Contact : 05 49 74 00 00 / 06 67 43 18 15 - [cedric.barre@ambianceplv.fr](mailto:cedric.barre@ambianceplv.fr)  
[www.lenouvelr.com](http://www.lenouvelr.com)

Installé jusqu'ici à Moncoutant, Gaëtan CHICOISNE est venu occuper les anciens bâtiments de la CERAS, Rue de la Sèvre, pour y développer son entreprise, **SERVICE Camping-Car**.

Il vous propose, en même temps, un service de réparation de votre véhicule, mais aussi l'installation de toutes sortes d'accessoires, comme la caméra de recul, l'antenne satellite ou le panneau solaire sur votre camping-car...

Contact : [servicecampingcar@gmail.com](mailto:servicecampingcar@gmail.com) / 06 88 27 81 46



**Entretien Espaces  
Verts**

**Petit bricolage**

**Assistance informatique**

**Etienne GROS**

06 79 83 57 21

3 L'ébaupin

79440 COURLAY

[etiennegros79@gmail.com](mailto:etiennegros79@gmail.com)

Paiement Chèque Emploi Service (CESU) - Crédit d'impôt de 50%

Monsieur Etienne GROS, à l'Ébaupin, vous propose ses services pour l'entretien de vos espaces verts, pour des travaux de petit bricolage, ainsi qu'une assistance en informatique.

On peut le contacter au 06 79 83 57 21 ou par mail à l'adresse [etiennegros@gmail.com](mailto:etiennegros@gmail.com)

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION à COURLAY

L'association "**Bocage vent debout**" a été créée le 16 avril 2025.

Elle rassemble des habitants de Courlay et de la Forêt sur Sèvre autour d'un projet de protection du paysage de bocage, de sa biodiversité et de la qualité de vie des habitants dans les environs des zones définies d'accélération pour les projets d'énergies renouvelables. Elle veut informer, sensibiliser, protéger et défendre le territoire et ses habitants contre toutes les atteintes qui pourraient leur être portées par d'éventuels projets.

Contact : Mme Eluard Estelle / [estelle.eluard@yahoo.com](mailto:estelle.eluard@yahoo.com)

## Centre SocioCultuel du Cerizéen : un projet social pour 2026-2029 sous le signe du "Vivre Ensemble"

Le Centre SocioCultuel (CSC) du Cerizéen vient de présenter son nouveau projet social à la CAF79 pour les quatre prochaines années. Fidèle à ses valeurs fondatrices, **dignité humaine, démocratie et solidarité**, l'association entend renforcer son rôle d'acteur majeur du vivre-ensemble sur le territoire.

Depuis les années 1980, le CSC du Cerizéen s'efforce d'être un lieu ouvert où chacun peut se rencontrer, échanger et développer des initiatives citoyennes. Avec **11 salariés, 145 bénévoles et 1 585 adhérents**, il rayonne sur **9 communes regroupant 14 454 habitants**.

Son objectif : permettre à chacun de trouver sa place, quel que soit son âge ou sa situation, en favorisant la participation active des habitants.

### Un projet structuré autour de quatre axes prioritaires

Pour la période 2026-2029, le CSC s'engage à :

- **Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes**, grâce à des accueils de loisirs, séjours, actions de prévention et accompagnement de projets.
- **Renforcer l'accompagnement des familles**, avec des ateliers de parentalité, du soutien scolaire et des espaces de dialogue.
- **Lutter contre l'isolement social et prévenir la perte d'autonomie**, en multipliant les temps conviviaux, les ateliers pour adultes et seniors, et des dispositifs comme le transport solidaire.
- **Inclure la transition écologique dans toutes ses actions**, en sensibilisant les publics, réduisant l'empreinte carbone du centre et développant des initiatives comme "Tous au jardin !".

### Une gouvernance partagée et des habitants au cœur des décisions

Le CSC mise sur une organisation participative : **cercles thématiques, commission mixte** avec les partenaires, et **comité de projet** animé par les co-responsables associatifs.

"Comment s'assurer que la décision soit prise au plus près de celles et ceux qu'elle concerne directement ?" : cette question guide chaque action.

L'objectif est clair : donner aux habitants le **pouvoir d'agir** et valoriser leurs initiatives.

### Une réalité au quotidien

Au-delà des intentions, le CSC c'est aussi une réalité concrète : des animations pour tous les âges, une épicerie solidaire, des ateliers de remobilisation vers l'emploi, des projets jeunesse, des sorties culturelles et des actions itinérantes pour aller au-devant des populations.

Le centre se veut **Maison des projets, Maison des services et Maison de la citoyenneté**, un lieu où l'on se rencontre, on échange, on apprend et on construit ensemble.

## Une réalité 2025 : La création d'un "Repair Café" à Courlay

"On y vient avec un objet cassé et on repart avec des conseils, une réparation et parfois même de nouvelles compétences !" Cela se passe le samedi matin de 9 h à 12h salle Marie Berthelot, les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin.

La commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine Gonnord, participe à la vie statutaire de notre association.

L'assemblée générale du CSC aura lieu le vendredi 27 mars à partir de 17h, à la salle des fêtes de Cirières. Que vous soyez adhérent ou non, nous serons ravis de vous accueillir pour vous faire découvrir ou redécouvrir notre association et nos actions.

Plus d'infos auprès de l'accueil du CSC.



## REPAIR CAFÉ

LE 2ÈME SAMEDI DU MOIS

✓ De 9h à 12h

✓ Réparation

✓ Entrée libre

✓ Convivialité

On y vient avec un objet cassé et on repart avec des conseils, une réparation et parfois même de nouvelles compétences !






2025

11 octobre  
8 novembre  
13 décembre

Contact

☎ 06 10 36 26 13

📍 Salle Marie Berthelot  
79440 COURLAY

🌐 <https://cerizeen.csc79.org/>

2026

10 janvier  
14 février  
14 mars  
11 avril  
9 mai  
13 juin



**Contact**  
**Centre Socio-Culturel du Cerizéen**  
 9 rue du pas des pierres 79140 CERIZAY  
 05 49 80 57 63 - [accueil.cerizeen@csc79.org](mailto:accueil.cerizeen@csc79.org) - [www.cerizeen.csc79.org](http://www.cerizeen.csc79.org)

## Etat civil

## NAISSANCES 2025 \*



Janvier 2025 : Elise PLANCHOT, 24, rue Ernest Pérochon  
 Mars 2025 : Louis LAMIRÉ, 24, rue du Moulin à Huile  
 Mai 2025 : Louis MÉNARD, 38, rue Ernest Pérochon  
 Mai 2025 : Lyana CABRITO QUARENTA, 8, Bois Basset  
 Mai 2025 : Thaïs PUAUD GUIGNARD, 21, rue Saint Eloi  
 Juin 2025 : Augustin CHOPIN, 14, lotissement de la Grange  
 Juin 2025 : Éthan SIREAU, 3, la Bie  
 Juin 2025 : Maël ROULLET, 4, impasse Beausoleil  
 Juillet 2025 : Lilou CLOCHARD, 14, rue François Joseph Texier  
 Juillet 2025 : Léna SZAKACS, 4, la Verrie  
 Octobre 2025 : Daniel MENGUE, 4, le Tyran

*\* Certaines naissances n'apparaissent pas dans cette liste, à la demande expresse des familles.*

## MARIAGES 2025



Juin 2025 : Gillian KARA et Kévin DUBREUIL  
 Juin 2025 : Maijha SETTAMA et Julien JOUSSEAUME  
 Juillet 2025 : Emilie BARON et Franck QUÉCHON  
 Juillet 2025 : Nadège SAVIN et Laurent BALLU  
 Juillet 2025 : Amélie DAGUISÉ et Marc GEOFFRION  
 Juillet 2025 : Mélanie RENAUDINEAU et Jérôme BERTAUD  
 Août 2025 : Marine LECLÈRE et Yaël MABIT  
 Septembre 2025 : Isabelle PACHAREL et Alain FUZEAU  
 Septembre 2025 : Adeline ROY et Ronan GUILLERMIC  
 Novembre 2025 : Lindanee MUNSARUM et Charly MENGUE

## DÉCÈS 2025 ET INHUMATIONS DANS LA COMMUNE



6 janvier 2025 : M. POUIT René, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 9 janvier 2025 : M. BERTRAND François, 97 ans - E.H.P.A.D. Le pied du Roy  
 23 janvier 2025 : M. GABARD Joseph, 85 ans - CHOLET  
 25 janvier 2025 : M. REES Nicholas, 74 ans - NIORT  
 1<sup>er</sup> février 2025 : Mme PETIT Marie-Madeleine, 94 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 4 février 2025 : M. BILLOT Daniel, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 13 février 2025 : Mme QUEINNEC Chantal, 59 ans - POITIERS  
 19 février 2025 : Mme FOUILLET Jeanne, 95 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE  
 20 février 2025 : Mme HERAULT Micheline, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 20 février 2025 : Mme GABARRA Elia, 98 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 27 février 2025 : M. PELLETIER Michel, 82 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 13 mars 2025 : M. TURPAULT Joseph, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 14 mars 2025 : M. SOUCHEZ Guy, 91 ans - LA FORÊT-SUR-SÈVRE  
 21 mars 2025 : Mme PRIEUR Thérèse, 90 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE  
 8 avril 2025 : Mme MÉZARD Mercédès, 62 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 22 avril 2025 : Mme BRACHET Colette, 91 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 24 avril 2025 : M. GUERET Bertie, 82 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 2 mai 2025 : M. BERNIER Claude, 86 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 5 mai 2025 : M. BARRAUD Tony, 62 ans - BRESSUIRE  
 28 mai 2025 : Mme MAROLLAUD Monique, 74 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE  
 6 juin 2025 : Mme BROSSEAU Colette, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 14 juin 2025 : Mme BODIN Marie, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 20 juin 2025 : Mme CHARRIER Ginette, 86 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 22 juillet 2025 : M. BERTEAUX Charles, 91 ans - MAULÉON  
 15 août 2025 : M. BERNIER Jean, 89 ans - CHERVEUX  
 28 août 2025 : M. SOUCHEZ Marc, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 6 septembre 2025 : Mme FOURNIER Renée, 80 ans - LA CHÂTAIGNERAIE  
 23 septembre 2025 : M. NAULEAU Jean-Claude, 80 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 24 septembre 2025 : Mme BERNIER Monique, 86 ans - NIORT  
 2 octobre 2025 : Mme GONÇALVES DOS REIS Lucia, 93 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 14 octobre 2025 : M. FUZEAU Roger, 89 ans - 11, rue François-Joseph Texier  
 23 octobre 2025 : M. BAUDOUIN Jean-Michel, 68 ans - NIORT  
 12 novembre 2025 : M. SABOURIN Claude, 88 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 22 novembre 2025 : Mme GEFFARD Gilberte, 89 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 24 novembre 2025 : M. DUPUY Alain, 76 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 29 novembre 2025 : M. GATARD Pierre, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 8 décembre 2025 : Mme JOUX Jeannine, 97 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 13 décembre 2025 : M. COUÉDIC Dominique, 72 ans - CHOLET  
 15 décembre 2025 : M. CHABAUTY Jacky, 61 ans - FAYE-L'ABBESSE  
 16 décembre 2025 : Mme SARRAZIN-FUZEAU Marie-Hélène, 80 ans - DOUÉ-EN-ANJOU  
 17 décembre 2025 : Mme FUZEAU Colette, 91 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 20 décembre 2025 : Mme MICHENEAU Marie-Josèphe, 90 ans - LA CHAPELLE-ST-LAURENT

## Exposition artistique courlitaïse 2025

Les 4 et 5 octobre 2025, la municipalité a ouvert les portes de l'espace du midi, aux artistes courlitaïses et aux amateurs d'art. Cette année encore de nouveaux artistes sont venus partager leur savoir-faire.



Les visiteurs ont été très nombreux à venir admirer les œuvres exposées. De nombreux ateliers ont été proposés ; la vannerie et la fabrication de paniers (**Pierette Joubert** et **Joseph Pelletier**), la décoration de coloquinte (**Marylise** et **Michel Fradin**), la broderie (**Christine Croué**) l'origami (**Isabelle N'Guyen**), la sculpture (**Claude Lahaye** et **Gilbert Baudu**), les perles diamants (**Cinthya Jayasuriya**), la peinture à l'huile (**Jacques Loppinet**), l'aquarelle (**Beverley Lockett**), le mandala (**Nathalie Talbot**), le tissage (**M Pierre Guilbot**) et la reliure (**Jean-Michel Landry**).



De beaux moments d'échanges avec les artistes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Les enfants des écoles et de l'accueil périscolaire ont aussi participé à la réussite de ce moment avec des réalisations originales et colorées.

L'exposition a été ouverte aux scolaires et à l'EPHAD le jeudi et le vendredi. Jean-Michel Landry, Michel Fradin, et Claude Lahaye ont animé ces visites en faisant partager leur passion aux enfants. Merci à eux.

Cette année, dans la salle des fêtes, une 2<sup>e</sup> exposition, celle du Vidéo Photo Club Courlitaïse, a attiré également de nombreux visiteurs.

*Merci et bravo à vous tous !*



La municipalité a été ravie d'organiser cet événement.

Cette exposition existe depuis 2009, elle a été initiée par **Suzanne CLOCHARD** et a connu depuis lors de plus en plus d'adeptes et de visiteurs.

Un grand merci tout particulièrement aux artistes qui ont toujours répondu présents depuis 2009.



**Visite estivale, le mercredi 27 août à la Tournivelle sur le thème de Marie baigne dans le beurre, avec la participation des conteurs de l'ARCUP**

Les visites estivales sont relayées chaque année par l'Office de tourisme qui aide financièrement à la mise en place de ces animations culturelles dans le bocage.

Cette année, la commission culture de Courlay a choisi de vous présenter un personnage qui a marqué le bocage dans les années 50. Surnommée *Marie-Baigne-dans-l-beurre*, cette femme errante a marqué plusieurs générations de Bocains. Elle occupe encore une place à part dans les mémoires, et les récits et témoignages nombreux recueillis sont souvent empreints d'une certaine tendresse.

Ils révèlent un aspect peu connu de la société rurale du Bocage dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : sa capacité à intégrer les gens "hors norme", à accepter leurs différences car Joséphine n'était pas pour autant une marginale : elle était accueillie un peu partout, nourrie, logée, vêtue par la population.

Le conte a été servi en 3 étapes, avec un petit cheminement autour de La Tournivelle, par les conteurs de l'Arcup.

La soirée s'est poursuivie par la visite guidée de l'exposition temporaire sur l'histoire de l'École de La Tournivelle (140 ans en 2025).

Une dégustation de produits locaux a clôturé cette visite estivale à Courlay.

Cette animation a été très appréciée et les réservations affichaient complet dès fin juillet. Ce fut une belle réussite et un agréable moment convivial.



Marie Baigne dans l'beurre



Le logement de l'école de La Tournivelle dans les années 40-50

# INF'EAU Val de Loire

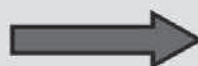


La lettre d'information du Syndicat du Val de Loire

**Novembre 2025**

## Changement de distributeur d'eau au 1er janvier 2026

Le contrat de Délégation de Service Public avec VEOLIA, débuté en 2016, se termine au 31 décembre 2025. Pour la période 2026-2035, les Elus du Syndicat du Val de Loire ont décidé de retenir la proposition de contrat de la société AGUR, pour l'exploitation du service d'eau potable.



Retrouvez ci-dessous tous les renseignements sur ce changement de distributeur d'eau.

### Jusqu'au 31 décembre 2025

VEOLIA assurera l'exploitation du service d'eau potable jusqu'au terme du contrat : réparation des fuites, relevé des compteurs, facturation des abonnés....

La facture de fin 2025 sera donc la dernière facture émise par VEOLIA et servira donc de solde avec VEOLIA, sur la base du relevé de compteur effectué au cours du dernier trimestre 2025. De ce fait, pour les abonnés mensualisés, aucun plan d'échéancier n'est établi auprès de VEOLIA pour l'année 2026.



**Service Client VEOLIA : 05.61.80.09.02**

### A compter du 1er janvier 2026



AGUR reprend l'ensemble des missions exercées par VEOLIA jusqu'alors.

AGUR récupérera l'ensemble des données des clients, sans aucune démarche de la part de chaque abonné.

Un courrier d'information sera adressé aux abonnés du SVL début 2026. Ceux-ci pourront alors créer leur espace client en ligne, et remettre en place leur moyen de paiement préféré (mensualisation, prélèvement à l'échéance...).

**Service Client AGUR : 09.69.39.40.00**

**Bureaux : Allée Nicolas Copernic - 79 300 BRESSUIRE**

## DE NOUVEAUX CONTAINERS POUR NOS POINTS PROPRES

De nouveaux conteneurs ont été installés sur les points de collecte des déchets de la commune.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service sur les points de collecte, l'Agglomération du Bocage Bressuirais renouvelle progressivement une partie des conteneurs collectifs aériens pour les ordures ménagères, les emballages/papiers et le verre.

Ces nouveaux équipements, plus fonctionnels et plus faciles d'utilisation, visent à améliorer le confort des usagers et l'efficacité du service.



Comment ça fonctionne ?

**Pour les ordures ménagères**, il suffit de présenter sa carte devant le lecteur pour ouvrir la trappe. Vous pouvez y déposer jusqu'à 2 sacs de 30 litres ou 1 sac de 50 litres.

**Pour les emballages/papiers et le verre**, le dépôt se fait en vrac (sans sac) et sans carte (conteneurs en libre-accès)

**1** PRÉSENTEZ VOTRE BADGE DEVANT LE LECTEUR



**2** OUVEREZ LA TRAPPE



**3** DÉPOSEZ VOS SACS



**4** REFERMEZ LA TRAPPE



### Infos pratiques

Un problème de collecte ? Besoin d'un composteur ?  
Une carte cassée ? Perdue ? Un déménagement ?  
Un dysfonctionnement sur un conteneur collectif à signaler ?

Démarches en ligne ➡



Plus d'infos, des questions ?

05 49 81 15 15  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

## BIODÉCHETS : Des solutions pour trier

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne l'ensemble des professionnels et des particuliers.

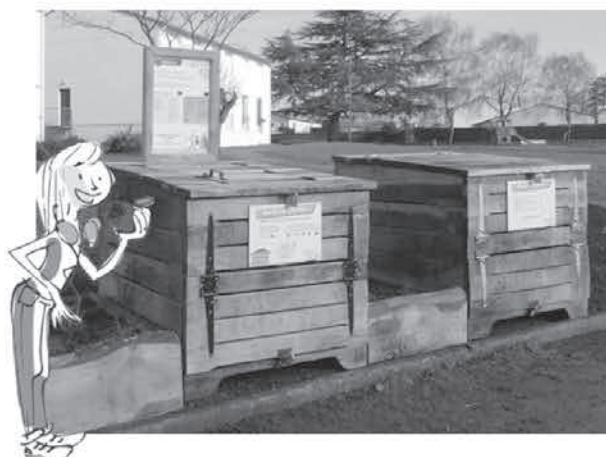


### Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les biodéchets regroupent principalement :

- Les déchets alimentaires végétaux, épluchures, restes de repas (sauf viande), marc de café...
- Les déchets végétaux, feuilles mortes, tontes de pelouse, taille de haies...

On peut également y inclure certains déchets compostables du quotidien, comme les boîtes à œufs en carton, les essuie-tout (non traités chimiquement), et leur rouleau, les journaux et les papiers (non glacés)...



À VOS MARQUES, PRÊTS, COMPOSTEZ !

### Quelles solutions en Bocage Bressuirais ?

Pour accompagner les usagers du territoire dans ce nouveau geste de tri, l'Agglomération du Bocage Bressuirais, en partenariat avec les communes du territoire, va déployer plusieurs dispositifs complémentaires de compostage en 2026 et 2027, selon le type d'habitats :

- **Le compostage individuel** pour les habitants disposant d'un jardin,
- **Les composteurs partagés** dans les centres-bourgs pour les habitants qui ne disposent pas de jardin,
- **Les composteurs collectés** dans les zones plus denses, où la population est majoritairement sans jardin.

Des temps d'animation seront organisés dans chaque commune pour informer les habitants le moment venu, de l'installation de ces dispositifs de compostage sur l'espace public.

L'Agglo met à votre disposition gratuitement un composteur par foyer. Inscrivez-vous à une réunion via le site [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr) rubrique environnement/déchets, vous y apprendrez toutes les astuces et les techniques pratiques de compostage.

### Prochaine réunion

le jeudi 2 avril 2026  
à Saint-Porchaire - BRESSUIRE



## SERVICES de MAINTIEN à DOMICILE

Rester à la maison avec un peu d'aide, c'est possible !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais propose des services d'aide pour permettre aux personnes âgées de conserver leur autonomie à domicile et continuer à vivre comme avant.

Plusieurs services complémentaires à domicile, un seul interlocuteur !

• Service de Soins Infirmiers à Domicile • Livraison de repas à domicile • Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile



REPAS



TOILETTE



HABILLAGE



MÉNAGE



COURSES



LINGE


LEVER  
COUCHER


SOINS

Une équipe expérimentée,  
un personnel à l'écoute  
et un contact personnalisé

Des aides-soignantes, auxiliaires de vie, aides à domicile, porteuses de repas interviennent selon les besoins. Elles sont formées et soutenues par une équipe de chargées de planning, coordinatrices et infirmières.

Une visite à domicile et un entretien préalable (gratuits) permettent d'adapter les temps d'intervention en tenant compte de l'environnement et en mettant à disposition les outils nécessaires pour assurer confort et sécurité.

Grâce aux services du CIAS, l'aide et le soin coordonnés apportent une réponse complète et personnalisée aux besoins des usagers.

**TÉMOIGNAGES : ils utilisent les services du CIAS pour rester autonomes à la maison**

Marie D. a des problèmes de dos, elle bénéficie d'une aide à domicile 2 fois par mois seulement pour l'accompagner dans les tâches ménagères les plus pénibles.

Michel L. a des pertes d'équilibre et le quotidien à la maison est devenu difficile depuis le décès de son épouse. Il utilise une aide pour la douche et le ménage une fois par semaine et se fait livrer les repas chaque jour.

Jean P. a sollicité le CIAS lorsque sa femme est rentrée de l'hôpital. Les auxiliaires de vie viennent l'aider pour les gestes essentiels au lever et au coucher, le matin, le soir et même pour la sieste. Les aides-soignantes viennent 2 fois par jour pour ses soins, son traitement et vérifient que tout va bien. En complément, une aide à domicile vient aider Jean pour l'entretien de la maison 1 fois par semaine.

### AVANTAGE FISCAL POUR TOUS !

- Pour l'aide à domicile : 50% des sommes payées
- Pour les repas à domicile : 5,22 € par repas

### Comment ça marche ?

Lors de la déclaration d'impôts sur le revenu, indiquez le montant total des prestations de l'année grâce à l'attestation fournie par le CIAS.

- Imposable : l'aide de l'État sera déduite de votre impôt,
- Non imposable : l'aide de l'État vous sera reversée.

### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 49 65 97 95 - [social@agglo2b.fr](mailto:social@agglo2b.fr)  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

ANTENNE DE BRESSUIRE  
27, boulevard du Colonel Aubry à Bressuire

Sophie Barrau & Estelle Berthelot  
Coordinatrices aide et repas

### I) La semaine du goût

Tous les enfants de l'école Ernest Pérochon ont participé à la *Semaine du goût* qui a eu lieu du 13 octobre au 17 octobre 2025. Les classes ont préparé des recettes en lien avec le projet de l'année, **les contes**. Chaque jour avait lieu un petit goûter : dégustation de la galette du Petit Chaperon rouge, du gâteau au miel de Boucle d'or et les 3 ours, du gâteau aux pommes de Blanche-Neige et de la soupe à la citrouille de Cendrillon.



### II) Le projet bibliothèque

Les élèves de la petite section à la grande section sont allés découvrir la bibliothèque. Ce fut l'occasion de visiter les lieux et d'écouter plusieurs histoires lues par Eric.



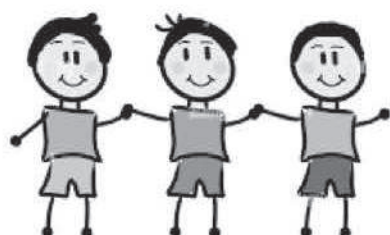
## III) Projet musique "D'un conte à l'autre"

Les élèves de la classe de grande section ont participé à un projet d'éducation musicale avec Mathieu Blanchard, dumiste au conservatoire de Bressuire, de septembre à décembre. Ils ont pu apprendre avec lui plusieurs chants. Ce projet a été présenté aux familles lors d'un spectacle de restitution le mardi 9 décembre avec les autres classes de l'école élémentaire (de la GS au CM2).



## PORTES-OUVERTES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ERNEST PÉROCHON

Samedi 28 février 2026 de 10 h 00 à 12 h 00



Venez nombreux !!!!

## Ecole élémentaire E. Pérochon

L'école élémentaire Ernest Pérochon comporte cette année cinq classes, plus une classe UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) et accueille 115 élèves.

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

Classe de CP (21 élèves). Enseignante : Madame LEVERT

Classe de CE1 (22 élèves). Enseignante : Madame BERTHELOT

Classe de CE2 (18 élèves). Enseignantes : Madame TREMBLAIS - CROISÉ et Madame SIROT

Classe de CM1 (26 élèves). Enseignantes : Madame DEBORDE et Madame SIROT

Classe de CM2 (20 élèves). Enseignante : Madame BARBIER

Classe UEE (8 élèves). Enseignante : Madame GODRIE. Éducatrices : Madame PROUST et Madame MERCE-  
RON.

L'UEE a fait sa 6<sup>e</sup> rentrée scolaire au sein de l'école Ernest Pérochon de Courlay. Nous accueillons 8 enfants âgés de 8 ans à 12 ans.

L'UEE dépend du SESSAD DI situé sur Bressuire et appartenant à l'ADAPEI 79.

La direction de l'école est assurée par Madame DEBORDE. La semaine scolaire s'organise sur 4 jours.

Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 30.

Pour toute inscription à l'école, s'adresser en premier lieu à la Mairie de Courlay, puis à l'école.

Pour tout contact : Tél : 05 49 72 72 37

Courriel : [ce.0790303A@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790303A@ac-poitiers.fr)

Au cours de cette année scolaire, l'école élémentaire du groupe scolaire Ernest Pérochon travaille autour du thème des contes. À chaque période, une rencontre inter-classes est organisée autour de ce thème.

Cette année de nombreux projets sont reconduits ; partenariat avec l'école des sports (EDS) le Passeport du civisme avec les classes de CM1, CM2 et UEE, l'éducation musicale avec le Conservatoire de Bressuire, le projet vélo, un projet de classe découverte pour les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 et UEE.

Voici les actions menées au cours du premier semestre :

### Des courses et activité cuisine pour la classe UEE.

Cette année, à chaque période scolaire, une activité cuisine est organisée pour célébrer les anniversaires. En amont, un temps de travail est organisé autour des ingrédients de la recette et des différentes étapes de sa réalisation. Les courses sont réalisées chez les commerçants, c'est l'occasion de s'exercer à l'utilisation de la monnaie. Ensuite, vient le temps de la cuisine, avec l'apprentissage des mesures et des gestes techniques, avant de partager tous ensemble une dégustation conviviale. Cette année, l'UEE accueille Julie en formation d'éducatrice spécialisée. Elle est présente chaque après-midi jusqu'au mois de juin.



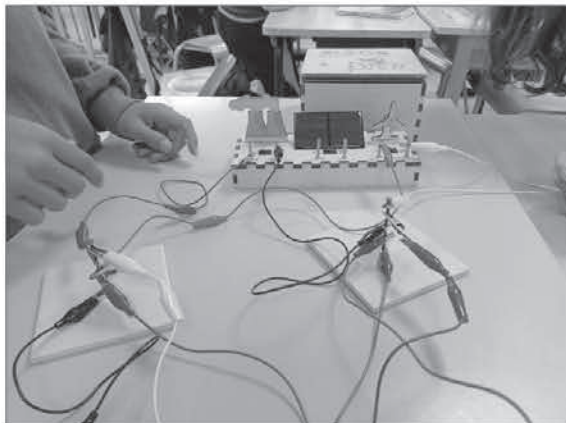
## Ecole élémentaire E. Pérochon

### Sensibilisation aux énergies renouvelables pour les élèves de CM2

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, le SIEDS (autorité organisatrice du Service public de l'Électricité et du gaz en Deux-Sèvres) propose un programme pédagogique à destination des élèves de CM du département.

Nos élèves de CM2 vont donc profiter durant 3 demi-journées des animations menées par l'association melloise "La Bêta-Pi".

La première animation a eu lieu le vendredi 21 novembre. Elle était consacrée aux différentes sources d'énergie, ainsi qu'à l'électricité. Les élèves ont pu construire un réseau électrique avec des fils, piles, génératrices, moteurs, mini-lampadaires, maquettes de centrales nucléaires, éoliennes et panneaux solaires.



### Exposition à la bibliothèque de Courlay.

Dans le cadre de notre projet annuel autour des contes, toutes les classes sont allées à la bibliothèque de Courlay pour voir l'exposition "L'univers des méchants".

Les élèves ont pu observer et découvrir, grâce à des illustrations, les différents "méchants" présents dans les histoires comme le grand méchant loup, la sorcière, le croquemitaine, la reine de cœur... Les élèves ont d'abord pu s'exprimer sur leurs connaissances sur ces personnages et ils ont ensuite choisi deux créatures et le bibliothécaire leur a lu l'histoire de l'enfance du personnage et pourquoi il est devenu méchant.



### Moment sportif et solidaire !

Vendredi 5 décembre, les élèves de la PS au CM2 ont participé à la "Course du muscle", organisée au profit du Téléthon.

Dès l'échauffement, l'enthousiasme était au rendez-vous. Tous les enfants ont tous fait preuve de persévérance et ont enchaîné les tours par solidarité pour la maladie et le handicap.



## Ecole élémentaire E. Pérochon

### MUSIQUE À L'ECOLE ERNEST PÉROCHON

Les élèves de la GS au CM2, ainsi que la classe UEE, ont bénéficié de 10 séances hebdomadaires de musique, d'environ 45 minutes.

Grâce à Mathieu Blanchard, professeur au Conservatoire de Bressuire, les enfants ont appris des chansons et réalisé des percussions corporelles sur le thème des contes.

Une restitution devant les parents a eu lieu à la salle des fêtes.

Un spectacle très apprécié par les petits et les grands !



### Des collectes sont organisées au sein de l'école élémentaire

Jusqu'à fin janvier 2026, au profit du téléthon, récolte des piles usagées.

Tout au long de l'année, vous pouvez aussi déposer vos cartouches d'encre usagées.

**Chers parents, à vos cartouches pour une action solidaire avec l'Encroyable Collecte !**

Cette année, notre établissement participe à l'Encroyable Collecte, un projet éco-citoyen mené par les Ateliers du Bocage, entreprise de l'Economie sociale et solidaire (ESS).

L'objectif ? Récupérer des cartouches jet d'encre pour leur offrir une seconde vie, tout en soutenant des emplois en insertion.

Pour chaque boîte remplie, notre école recevra 25 €, une aide précieuse pour nos projets pédagogiques !

On compte sur vous :

- Rapporter uniquement des cartouches jet d'encre (les cartouches d'impression qui fonctionnent avec de l'encre liquide) dans la boîte de l'école. Ces cartouches peuvent être usagées ou neuves.
- Pas de cartouches Toner (celles qui fonctionnent avec de la poudre), car elles ne peuvent pas être recyclées dans cette collecte.

Ensemble, visons haut ! En plus des 25 €, chaque cartouche compte pour le challenge national et les 10 premiers établissements remporteront chacun 3000 € de matériel informatique !

Nous avons nos chances, car le nombre de cartouches collectées est remis sur le nombre d'élèves de l'établissement. Petits comme grands établissements peuvent gagner !

Merci pour votre mobilisation !

# APE Sac à dos



## "Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon  
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY  
Mail : [sacadoscourlay@gmail.com](mailto:sacadoscourlay@gmail.com)  
FaceBook : APE SAC A DOS Ecole Ernest Pérochon Courlay

Cette année 2025-2026, l'APE est très heureuse de compter parmi elle de nouveaux membres parents d'élèves.

Rappelons que l'APE permet, à travers ses différentes actions et manifestations, de financer de nombreux projets scolaires.

Malheureusement, l'école maternelle a perdu une classe, mais nous continuons à nous mobiliser pour le bien-être de nos enfants !

### NOS ACTIONS POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE

Septembre : la traditionnelle vente de pizzas en partenariat avec l'épicerie d'Auré

Décembre : Vente de chocolats

Janvier : Vente de plateaux raclette

Printemps 2026 : Vente de produits locaux, tombola...

Sans oublier la fête d'école qui aura lieu le samedi 20 juin 2026.



#### Les membres du bureau

Présidente et Co-Présidente  
Emmanuelle BOTON et Alexandre COUTANT

Secrétaire et Co-Secrétaire  
Amélie CORNU et Noëlie CHARLES-JUST

Trésorière et Co-Trésorière  
Marina CLOCHARD et Marion CHABAUTY-GEFFARD



Notre nouvelle équipe

# Le repas des Aînés de la commune



## Le repas de Noël à l'EHPAD



# L'accueil de loisirs et OCTOBRE ROSE



# Exposition artistique 2025



# Téléthon



Somme recueillie pour 2025 : 5 165 €

Merci à tous !

## Organisation pédagogique innovante



Cette année, notre école à deux classes a fait le choix d'une organisation pédagogique innovante. Tous les élèves sont désormais réunis dans un même bâtiment et partagent des temps de travail communs à différents moments de la journée. Cette organisation favorise l'entraide, le respect mutuel et l'attention portée aux autres.

Les deux enseignantes interviennent auprès de l'ensemble des enfants, à des moments variés et sur des apprentissages diversifiés, offrant ainsi une grande richesse d'échanges et de découvertes pour chacun. Pour accompagner ce fonctionnement, nous sommes entourées de Carine Berthelot, ASEM, et de Salomé Gaudin, apprentie en CAP AEPE. En ce début d'année, Manolis Clavier, stagiaire en Bac Pro SAPAT, nous a également accompagnées.

La diversité des âges et des niveaux d'apprentissage permet à tous les élèves de progresser, tant dans les apprentissages scolaires que dans le développement des compétences sociales.

Notre porte ouverte aura lieu le samedi 28 février. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir l'école.



## Expositions communales

Le 2 et 3 octobre, la commune a permis aux élèves de l'école St Rémi de profiter de l'exposition communale. Ils ont pu observer des artistes expliquant leur démarche de travail : sculpture, peinture, reliure de livres, tissage, .... Un très bon moment d'échange. Dans le même temps, les enfants de CM ont pu voir l'exposition photo et rechercher des personnes qu'ils connaissaient sur des photos de classe, au sport... Ils ont aussi pu voir Courlay d'autrefois ainsi que Courlay d'en haut. Un riche moment d'échange.



## Rencontres Sportives et Culturelles



Jeudi 13 et vendredi 14 novembre, les élèves du CP au CM2 ont rencontré les élèves des écoles du réseau Moncoutantais. Cette année, la rencontre s'est déroulée à Courlay.

L'objectif principal de ces deux journées était la course d'endurance. Les élèves ont ainsi couru autour de l'étang pendant une durée comprise entre 8 et 16 minutes, selon leur niveau.

D'autres ateliers sportifs et ludiques étaient également proposés : danse, tennis de table (merci au club pour le prêt du matériel) ainsi que des jeux coopératifs. Ces activités ont permis aux élèves de partager des moments conviviaux et sportifs avec les autres écoles du réseau.



De leur côté, le lundi 17 novembre, tous les élèves de la maternelle au CP ont assisté à un concert de Rémi.

Ils sont revenus enchantés de ce moment musical, ravis d'avoir pu voir leur maîtresse chanter et danser aux côtés du chanteur. Une sortie pleine de joie et de souvenirs pour les plus jeunes.



# Ecole St Rémi

## Journée festive



Le vendredi 19 décembre, les enfants de l'école ont partagé un moment convivial à pâtisser avec des parents et grands-parents d'élèves venus nous accompagner ainsi que Fabienne et Jean-Pierre qui enseignaient ici avant. Ils ont aussi pu jouer, dessiner, créer pour être dans l'esprit de Noël. Tous ces chocolats et gâteaux ont ensuite été partagés avec leurs parents lors de notre traditionnel apéritif de Noël où ils ont rencontré le Père Noël. Pour cette soirée, les enfants avaient préparé des chants avec Mathieu Blanchard (Conservatoire de musique) sur le thème du bien-être, tolérance et sport.



## Célébration de Noël à l'église



Le mardi 16 décembre, nous sommes tous allés à l'église pour célébrer cette fête. Les enfants ont chanté la paix, accompagnés de M. Benoit Teillet, organiste de l'église Saint Rémi. Merci à lui d'avoir permis de rendre ce moment plus vivant.

Rassemblés autour de la crèche, nous avons raconté l'histoire de la naissance de Jésus. Chacun avait apporté une colombe. Elles ont été rassemblées en PAIX sur un panneau afin de partager ce message avec toutes les personnes qui viendront prier dans l'église.



Tout le monde est invité le matin du 25 décembre à la célébration de Noël.

Des grands-parents et amis de l'école se sont aussi joints à nous.



## Joyeux Noël

Merci à tous ceux qui nous accompagnent, nous aident tout au long de l'année, lors de sorties, des activités...  
Nous vous souhaitons une très belle année 2026.



*Ecole Saint Rémi*

## Vide ta Chambre

Cette année, nous avons organisé, pour la première fois, le samedi 8 novembre un "vide ta chambre". Chaque participant devait, comme dans un vide grenier traditionnel, vendre des objets provenant de sa chambre (jouets, peluches, vêtements, etc...). Nous tenons à remercier les nombreux participants qui ont fait de ce moment une belle réussite.



## Le Loto de Noël

Pour la seconde année, notre loto s'est déroulé le 7 décembre.

Environ 250 joueurs assidus se sont retrouvés en ce dimanche pluvieux pour espérer repartir avec une des nombreuses cartes cadeaux préparées par Amandine l'animatrice.

Malgré un nombre de joueurs moins important, ce fut une réussite et pour cela, nous remercions les parents qui prennent de leurs temps en amont ou pendant l'événement. Et surtout un grand merci à tous les joueurs et félicitations aux gagnants.



## Apéritif de Noël

Comme pour clôturer chaque année, toutes les familles se retrouvent au sein de la salle des fêtes pour un moment de convivialité. Les enfants ont préparé de jolis chants, ainsi que des gâteaux pour l'occasion ; les parents, quant à eux, devaient s'occuper des plats salés.

Un joli moment de convivialité avec en clou du spectacle, la venue du Père Noël en personne. Merci à toute l'équipe de parents qui se démènent à chaque fois pour nous offrir de jolis événements comme celui-ci.



## Dates à retenir pour 2026

Plats à emporter : 1<sup>er</sup> février 2026

Kermesse de l'école : 27 juin 2026

Les portes ouverte de l'école St Rémi se dérouleront le 28 Février 2026. Ce jour-là, vous aurez la possibilité de visiter l'école, ainsi que la cantine scolaire et la garderie.

## CABARET

Une nouvelle vente se fera le 10 janvier de 10 h 30 à 12 h à l'école St Rémi. À partir du 12 janvier, du lundi au jeudi de 18 h à 20 h, réservation possible au 07 54 75 03 73.

Places restantes :

- pour le 7 mars : 43 places
- pour le 8 mars : 34 places
- pour le 14 mars : 1 x 3 places / 3 x 2 places
- pour le 15 mars : 4 x 2 places
- pour le 21 mars : 26 places
- pour le 22 mars : 4 x 2 places
- pour le 27 mars : 78 places
- pour le 28 mars : 74 places



### Composition du CA de l'APEL

Faure Blandine : Présidente  
Migeon Gaele : Vice présidente  
Guillemain Elisabeth : Secrétaire  
Gonnord Vanessa : Membre Actif

### Composition du bureau OGEC

Bernier Mélodie : Présidente  
Duchene Anne-Sophie : Trésorière  
Fuzeau Julie : Secrétaire

Merci également à l'ensemble des familles adhérentes  
et participant aux manifestations de l'Apel.



### Accueil Péri-Scolaire et Accueil de Loisirs Sans Hébergement

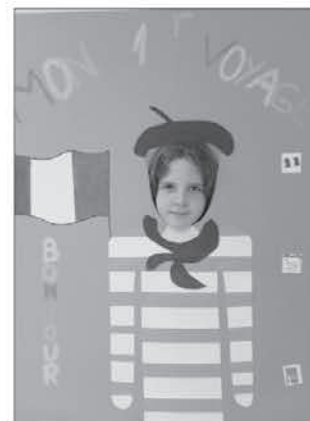
Quelques grands moments de l'Accueil de Loisirs Péri-Scolaire, pour cette première période de l'année scolaire...

Le projet de l'année est "Les 5 voyages des Cour'lutins".

Les enfants complètent la fresque en début de période, puis il y a toujours un passe-tête construit (chaque enfant se fait prendre en photo), des bricolages, une recette pour chaque pays et diverses animations qui n'ont pas de rapport direct avec le pays.

Les enfants ont choisi La France, La Laponie Finlandaise et La Chine (pour les périodes 4 et 5, rien n'est défini).

Depuis septembre, ils sont également allés à 2 animations proposées par Eric, le bibliothécaire de Courlay.



### Temps forts de la période

Octobre rose : (Voir les photos en pages centrales, en couleurs)

Menu tout en rose

Après-midi à Cerizay avec le centre de loisirs et les EHPAD de Cerizay, organisé par le CSC et animé par l'école des sports.

Échauffement

Formation d'équipes d'enfants et de résidents des EHPAD pour effectuer les 9 épreuves sportives :

- La boccia
- Le tir à l'arc
- La sarbacane
- Les palets
- Le lancer de volant
- Le lancer de frisbee
- Le cornhole
- Le basket
- Le jeu des prénoms

## Les Cour'lutins

Une photo finale a été prise avec tous les participants. Un goûter partagé a été pris avant le retour dans chaque structure.

Ça a été un très bel après-midi, les enfants ont apprécié ce moment de partage, d'entraide et d'échange intergénérationnel.

Chaque enfant donnait (au nom de la mairie) 3€ en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

### Jeux & Compagnie :

Ludothèque itinérante avec des jeux et des animations organisés sur Courlay le 19 novembre.



Le mardi 16 décembre, un goûter de Noël réunissait les enfants et leurs parents.



### Cinéma

Le mercredi 10 décembre, le groupe des petits est allé voir "La petite fanfare de Noël" pendant que les plus grands ont, de leur côté pu voir "Panique à Noël".





En juillet, Hélène, Laëtitia et Émilie, avec 7 enfants de la MAM, sont allées au FLIP à Parthenay.

Ce fut une super journée à base de découvertes, de jeux et un bon pique-nique.



Septembre est arrivé et nous avons dit au revoir à Augustin, François, Jules B, Jules F, Kézia.

Merci à D'Auré de Fil en Aiguille pour la confection des serviettes personnalisées.



Depuis septembre, plusieurs enfants ont intégré la MAM. Bienvenue à Thaïs, Livia, Iris, Lèna et Yéimy.





Nos journées sont remplies de diverses activités ou de moments de jeux libres.



Merci à tous ceux qui ont participé à nos différentes ventes, les enfants s'amuse comme des fous.



Merci à la municipalité pour les volets.

### Bonne année 2026 à tous !

Pour tous renseignements

Téléphone : 09 80 62 93 23

Mail : 123courlis@gmail.com

Facebook : MAM 1,2,3, Courlis

# À vos agendas...

## Dates à retenir 1<sup>er</sup> semestre 2026

Dimanche 4 janvier : Loto d'Alvin Bressuirais (Salle des Fêtes)

Samedi 10 janvier : Vœux du Maire (Espace du midi)

Dimanche 18 janvier : Loto du Hand-Ball Club Courlitaïs (Salle des Fêtes)

Dimanche 25 janvier : Loto US St Sauveur Football (Salle des Fêtes)

Mercredi 28 janvier : Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Vendredi 20 février : Concours de Palets FC3C (Salle omnisport)

Mercredi 25 février : Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Samedi 28 février : Concours de Tarot les Taroteurs Courlitaïs (Salle Robert Bobin)

7 et 8 mars, 14 et 15 mars, 21 et 22 mars, 27 et 28 mars : Cabaret Ecole St Rémi (Salle des Fêtes)

Mercredi 25 mars : Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Samedi 18 avril : Loto de la FNATH (Salle des Fêtes)

Mercredi 22 avril : Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Dimanche 26 avril : Loto d'Alvin Bressuirais (Salle des Fêtes)

Dimanche 3 mai : Loto d'Alvin Bressuirais (Salle des Fêtes)

Dimanche 24 mai : Loto d'Alvin Bressuirais (Salle des Fêtes)

Mercredi 27 mai : Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Dimanche 7 juin : Loto US St Sauveur Football (Salle des Fêtes)

Samedi 13 et dimanche 14 juin : Gala de danse de l'Atelier chorégraphique Courlitaïs (Salle des Fêtes)

Samedi 20 juin : Fête de fin d'année du groupe scolaire Ernest Pérochon (Salle des Fêtes)

Dimanche 21 juin : Courliton (Plan d'eau)

Mercredi 24 juin : Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Samedi 27 juin : Fête de fin d'année de l'école Saint Rémi (Salle des Fêtes)

Samedi 4 juillet : Fête de l'été de Courlay Animations

Dimanche 19 juillet : Loto du Boxing Club Bressuire (Salle des Fêtes)



## Pique-nique du 31 juillet

Le 31 juillet a eu lieu un pique-nique organisé par l'UNC. 48 personnes étaient présentes dans l'ancienne cantine pour ce moment convivial. Après le plateau repas préparé par l'épicerie d'Auré, diverses activités étaient proposées, pétanque, belote, divers jeux...



## Repas du 11 novembre chez Kalou

Le 11 novembre, après la cérémonie, a eu lieu un repas chez Kalou. 59 personnes ont pu apprécier le déjeuner.



## Cérémonie du 11 novembre

Devant une assistance très nombreuse, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été présidée par le maire, André Guillermic, et Pascal Fuzeau, président de l'UNC de Courlay.

Au cours de la cérémonie, les différents messages des armées ont été lu afin de se souvenir des 1,4 million de morts durant cette guerre.

La liste, malheureusement bien trop longue, des courlitaïs morts pour la France au cours des différents conflits depuis la première guerre mondiale, a été également lue.

Les enfants de l'école Ernest Pérochon, en compagnie de leurs enseignantes et de leurs parents, étaient nombreux à participer à la cérémonie, une cinquantaine environ. Les CM1 ont déposé les gerbes au pied du monument aux morts alors que les CM2 se sont relayés pour la lecture du message de l'UFAC.

Un hommage a été rendu à trois anciens combattants. Alain Soulard, Claude Paud et Jean Rousselot ont été décorés par Abel Compagnon de la médaille Djebel Argent en remerciement de leur engagement durant la guerre d'Algérie.

La Fraternelle était présente, comme toujours, pour assurer l'animation musicale de la commémoration.



Après la cérémonie, les enfants de CM1 et CM2 ont pu faire valider l'action "Devoir de mémoire" de leur Passeport du civisme, avant le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Les monuments aux morts, érigés dans chaque commune, nous rappelle le sacrifice de nos anciens.

**Ne pas les oublier, c'est notre devoir**

Si vous aussi, vous partagez les valeurs telles que le civisme, le sens national, la solidarité ainsi que le respect de la mémoire, rejoignez-nous comme "Soldat de France" au sein de notre association.

Président : Pascal FUZEAU  
Tél : 06 83 25 29 51

Secrétaire : Martial SABE  
Tél : 06 77 84 36 74

## L'Atelier chorégraphique



L'Association Atelier Chorégraphique Courlitaïs a entamé cette nouvelle année avec un nouveau professeur, Christophe, diplômé d'état de Modern Jazz.

Les cours cette année ont lieu les lundis soirs et mercredis après-midi/soirs, dans la salle Robert BOBIN.

Nous proposons toujours 3 disciplines, à savoir :

- Le Modern Jazz : dès 4 ans, cette danse puise dans le travail rythmique tout en gardant le côté technique.
- Le Street Jazz : dès 15 ans, cette pratique considérée comme une fusion de la danse modern jazz classique et de la danse hip-hop, incorpore des éléments de danse contemporaine et de funk.
- La Barre à Terre : dès 14 ans, cette discipline s'inspire de la suite d'exercices d'échauffement du cours de danse classique, tout en développant la tonicité musculaire et la souplesse.

L'Association compte 72 adhésions, répartis en 9 groupes.

Comme tous les ans, l'Atelier Chorégraphique Courlitaïs était présent pour le Téléthon de Courlay. Cette année, nous avons pu faire une démonstration du travail amorcé depuis la rentrée. Nous remercions les organisateurs de l'évènement qui nous ont permis de mettre en valeur les chorégraphies depuis la scène.

Cette année, nous allons proposer des **stages** : le premier a lieu le samedi 10 janvier et est l'occasion de découvrir la danse Afro sous toutes ses formes ! Aurore est originaire des Deux-Sèvres mais vit à la Réunion depuis plusieurs années. Elle y dispense des cours d'**Afro Heels** (sur talons), **Afro Urbain** (sur Baskets) et **Afro traditionnel** (pieds nus). Trois disciplines que nous allons expérimenter sous forme d'ateliers (10 € par cours). Inscription sur HelloAsso (cf. QR Code ci-dessous).



SAMEDI 10 JANVIER 2026

## STAGE DANSE AFRO

**AFRO HEELS** 14H-15H15  
(EN TALONS)

**AFRO URBAIN** 15H15-16H30  
(EN BASKETS)

**AFRO TRAD** 16H30-17H45  
(PIEDS NUS)

**10 EUROS PAR ATELIER**

ORGANISE PAR L'ATELIER  
CHOREGRAPHIQUE COURLITAIS



**AVEC AURORE**

COURLAY  
SALLE ROBERT BOBIN



BILLETTERIE  
HELLOASSO



Comme depuis plusieurs années maintenant, nous offrons des séances d'aisance scénique à certains groupes afin de créer de la cohésion et aider au lâcher-prise sur scène. Nous sollicitons Anabelle BOUTET pour accompagner ce travail.

## L'Atelier chorégraphique

De plus, la danse c'est aussi les costumes... et qui dit costume dit couture ! Nous sommes preneuses de petites mains pour rejoindre notre équipe de couturières qui se réunissent 4 à 5 fois dans l'année, entre janvier et mai, pour fabriquer l'univers qui mettra en valeur les danseurs et danseuses ainsi que les chorégraphies.

Enfin, reprenez déjà sur vos agendas les dates du spectacle : il aura lieu cette année le **vendredi 12 juin à 20 h 30** et le **dimanche 14 juin à 15 h 30**.

Très impatients de pouvoir vous montrer le travail accompli sur l'année, nous espérons vous retrouver nombreux sur ces deux dates !



Continuez de nous suivre sur les réseaux



#Atelier chorégraphique courlitaïs



#Atelier\_chorégraphique\_courlay

## Tennis de table

Comme nous l'avions laissé entendre lors du dernier bulletin, les départs survenus en fin de saison dernière ne nous ont pas permis d'engager plus de 5 équipes sur cette phase 1 de la saison 2025-2026.

Pour la première fois depuis longtemps nous n'alignons pas d'équipe au niveau régional, ni même en PR (3 équipes en D1 et 2 équipes en D3) ...

Les objectifs sont donc clairs :

- Assurer une montée en PR
- Assurer une montée en D2

Pour les autres équipes, se maintenir à niveau serait un résultat satisfaisant.

Pour autant, la vie du club n'est pas affectée par ces aléas sportifs et nous enregistrons chaque semaine de nombreuses participations aux séances d'entraînement.

La séance du mercredi soir est encadrée et propose 2 créneaux horaires :

18 h-19 h pour les jeunes (dirigé par Romain Enescot)

19 h-20 h 30 pour le perfectionnement (dirigé par Romain Enescot et Dimitri Rogado)



Vous pouvez suivre les résultats et l'activité du club sur notre page FaceBook.  
 Pour tout renseignement ou pour vous inscrire dans notre club, vous pouvez contacter :  
 R. ENESCOT (Président) au 06 18 82 90 92  
 ou D. BONDU (secrétaire) au 06 76 23 33 76



Le nombre de licenciés pour la saison 2025-2026 se maintient, il reste autour des 100 licenciés.

Nous avons des équipes dans les catégories suivantes : -7ans, - 9ans, - 11ans, - 13ans, - 15ans, - 18ans, seniors garçons et filles et handball loisir.

Le club continue de développer au maximum la formation des jeunes.



Pour ceux qui ne souhaitent pas faire de compétition, nous avons la section loisir.

Entraînement tous les jeudis soir de 20 h 15 à 21 h 30. Quelques matchs amicaux le jeudi soir contre des clubs voisins.



Si vous êtes intéressés par le handball, n'hésitez pas à nous contacter.  
Vous aurez la possibilité d'essayer gratuitement lors de 2 séances.  
Nous vous rappelons que vous pouvez commencer le handball à partir de 6 ans.

Vous pouvez consulter tous les plannings des matchs et les résultats du week-end sur nos réseaux.  
Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbccourlay> Instagram : @handball\_courlay

Pour contacter le club :

DOYEN Anita (06 07 83 42 60)

ou par mail [6079028@ffhandball.net](mailto:6079028@ffhandball.net)



Le Football Club Chanteloup-Courlay-Chapelle vient de clôturer en mai sa 5<sup>e</sup> saison depuis la fusion, une nouvelle année marquée par le succès, après un exercice 2023/2024 historique et exceptionnel.

## Seniors

En effet, après un exercice 2023/2024 qui est resté dans les souvenirs de tout le monde, et pour longtemps, le FC3C s'est offert une fin de saison 2024/2025 du même acabit. Rappelons-nous : après s'être offert un 4<sup>e</sup> tour historique en Coupe de France, après s'être adjugé le titre de Champion de 2<sup>e</sup> Division (montée en 1<sup>e</sup> Division), l'équipe avait atteint le "Graal" en remportant la Coupe des Deux-Sèvres. En parallèle, la réserve A avait également touché les sommets en s'attribuant le titre de vainqueur de la Coupe Sabourreau.

Et cette saison, même si les parcours en coupe se sont très vite arrêtés - sauf pour la réserve B qui a réussi à atteindre les 8<sup>e</sup> de finale de Coupe des Réserves - un nouveau titre est venu compléter le jeune palmarès du FC3C. Malgré un début de saison compliqué, l'équipe fanion a su redresser la tête, enchaîner des victoires importantes pour se maintenir dans les 4-5 premières places jusqu'en avril, moment du tournant. Au terme d'une prestation des plus abouties contre Airvo St Jouin (victoire 3-1), les joueurs d'Eduardo Oliveira deviennent dauphins, puis dans une finale que personne n'aurait prédit, passent même en tête lors de la dernière journée (victoire 4-1 contre Pays de l'Ouin) pour s'offrir le titre de Champion de 1<sup>e</sup> Division et ainsi valider une montée historique en Régional 3 ! Pour les réserves, les résultats sont plus disparates : la réserve A termine 8<sup>e</sup> de 3<sup>e</sup> Division ; la réserve B réalise malgré tout une belle saison, elle qui jouait le maintien ces dernières saisons en s'offrant une 7<sup>e</sup> place en 4<sup>e</sup> Division ; enfin la réserve C, après avoir réussi à accéder au 1<sup>er</sup> niveau de 5<sup>e</sup> Division (5<sup>e</sup> lors de la phase 1), a eu plus de mal pour finir dernière en 2<sup>e</sup> phase.

Pour ce nouvel exercice 2025/2026, le FC3C compte environ 85 licenciés seniors et voici le staff technique de nos 4 équipes seniors :

- Première (Régional 3) : Eduardo Oliveira
- Réserve A (3<sup>e</sup> Division) : Laurent Duarte
- Réserve B (4<sup>e</sup> Division) : Reynald Bazantay et Martin Rousseau
- Réserve C (5<sup>e</sup> Division) : Vincent Martineau

Les séances d'entraînements se déroulent les mercredis à Courlay et les vendredis à Chanteloup, de 19 h 30 à 21 h.

## Jeunes

Pour cette saison 2025/2026, 170 licencié(e)s sont à disposition de nos effectifs, ce qui résulte une légère baisse par rapport aux années précédentes. On y retrouve notamment 1 équipe de U18 (1<sup>e</sup> Division), 3 équipes de U17 (Régional 2, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> Division), 1 équipe de U15 (1<sup>e</sup> Division), 2 équipes de U13 (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Division), 1 équipe de U10-U13 féminine, 1 équipe de U11, 1 équipe de U10, 3 équipes de U9 et 2 équipes de U7.

Nous avons continué notre développement et notre structuration avec une équipe d'éducateurs qui se développe et se forme, le tout pris en charge par Axel Caloux, responsable des jeunes qui entame sa 6<sup>e</sup> saison sportive.

Plusieurs très beaux résultats sont à noter : les U18 ont remporté le championnat de 1<sup>e</sup> Division et se sont offerts une finale de Coupe des Deux-Sèvres (défaite 5-4 contre Gati Foot) - les U16 ont réussi brillamment à se maintenir en Régional 2 pour cette année - les U15 se sont hissés en Accession Ligue (plus haut niveau départemental) en 2<sup>e</sup> phase et ont joué un quart de finale de Coupe des Deux-Sèvres - à noter qu'une nouvelle équipe féminine U10/U13 s'est créée en entente avec Moncoutant, et qu'une équipe féminine senior a vu le jour en septembre 2025 !

## Arbitres

Le FC3C est également fier d'avoir une section d'arbitres riche. Le club compte à ce jour 4 arbitres : Kirill Lecenes, candidat Jeune Arbitre Régional (arbitre central en U16 et U17 Régional 1 et U18 Régional 2) ; Noah Doyen, candidat Jeune Arbitre Fédéral (arbitre central U17 Nationaux) ; Thierry Rade, arbitre senior (arbitre central en 2<sup>e</sup> Division) et Franck Bonnet, arbitre senior et observateur (arbitre central en 1<sup>ère</sup> Division).

## Contacts

Axel Caloux (réfèrent jeunes) : 06 37 55 39 18

Thierry Jamin (co-président) : 06 08 42 39 95 et Matthieu Hérault (co-président) : 06 80 99 02 49.

# Aïkido

## L'Aïkido club Courlitaï Saison 2025-2026



Contact : 06 76 48 06 27

Facebook : Courlay Aikido

aikido.club.courlitaï@hotmail.fr

<https://aikidoclubcourlitaï.jimdo.com/>



Pour la première fois, le 8 mars 2025, le club a accueilli à Courlay, un stage de la ligue Nouvelle-Aquitaine.



L'Aïkido club Courlitaï a coorganisé avec L'Aïkido du Bocage, pour la seconde année, le stage annuel avec la venue d'un 6<sup>e</sup> Dan d'Aïkido, Mickael Martin.



Notre Club de Courlay a reçu nos amis de la Roche sur Yon, le 17 mai 2025.

Cette rencontre mixte, hommes, femmes, enfants, était destinée à tous les niveaux. Toute la journée, nous avons échangé nos pratiques de cet art martial.

Les Aïkidokates du club yonnais se sont déplacés en nombre.



## MEILLEURS VŒUX À TOUS POUR 2026 !



Votre art martial est mixte et intergénération

(Hommes, Femmes et Ados)

Nous accueillons tous ceux

qui souhaitent découvrir notre discipline

le vendredi à 19 h 45

au dojo Robert Bobin.



## Amicale Pétanque courlitaïse

L'association compte, en 2025, 78 licenciés : 62 masculins et 16 féminines ainsi que 45 adhérents. Les demandes d'adhésion au club ont encore progressé.

Le bilan de l'année 2025 est identique à la saison précédente, et reste satisfaisant.

En cette fin d'année, les membres du club se sont retrouvés pour leur assemblée générale. Les thèmes abordés ont été le bilan financier, les résultats des équipes et plusieurs questions diverses. Le bureau reste inchangé.

|                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| Président :     | ROY David           |
| Trésorier :     | RECOUPÉ Daniel      |
| Co-Trésorier :  | GODRIE Joël         |
| Secrétaire :    | TUAL Josiane        |
| Co-secrétaire : | LIGNER Séverine     |
| Membres :       | CORNUAUD Daniel     |
|                 | MERCERON Jean-Marie |
|                 | HAY Daniel          |
|                 | AYRAULT Ludovic     |



En compétition cette année 2025, nous avons eu comme l'année précédente :

- 5 équipes vétérans en coupe des Deux-Sèvres,
- 2 équipes vétérans en championnat des clubs,
- 1 équipe sénior féminine en championnat des clubs,
- 2 équipes séniors en championnat des clubs,
- 1 équipe sénior en coupe de France,
- 2 équipes séniors en coupe des Deux-Sèvres,

Comme l'année précédente, nous allons renouveler notre inscription au jeu provençal et inscrire une équipe supplémentaire en coupe des Deux-Sèvres et en championnat des clubs.

Le concours d'hiver se déroule en ce moment avec 44 équipes inscrites cette année, c'est un nouveau record.

Les Finales se dérouleront le **27 Février 2026** au boulodrome. Vous pouvez venir encourager les équipes et partager un bon moment sportif.

Cette année, le club a malheureusement été endeuillé par la perte de 4 membres : M. CLOCHARD Serge, M. MESSAND Didier, M. NAULEAU Jean-Claude et notre ancien président M. GABARD Joseph.

Le club a organisé, le 4 décembre, le repas annuel des adhérents qui s'est déroulé dans la bonne humeur. A suivi, le lendemain, un après-midi "pétanque" au profit du TÉLÉTHON. C'est un concours ouvert à tous et qui se déroule à la mêlée. Nous avons comptabilisé 36 participants et avons pu récolter la somme de 650 euros. Merci à tous !

Voici quelques dates à retenir pour 2026 :

- le repas dansant chez JB le dimanche 25 janvier,
- la finale du concours d'hiver le 27 février,
- le concours officiel vétérans lundi 1<sup>er</sup> Juin,
- le loto le dimanche 8 Novembre.

Les membres du bureau et moi-même le président vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année 2026.

Sportivement, le Président : ROY David

# Courlay Pêche Loisirs

L'association a compté, pour cette année 2025, 73 adhérents et adhérentes ayant pris leur carte annuelle. Plusieurs habitants ont aussi profité des berges de notre plan d'eau communal en y prenant une carte journalière.  
Un GRAND merci à tous !

Depuis le 3 novembre au soir, le calme est revenu sur les berges, plus de pêcheurs, plus de "potin", plus de rigolades. La pêche est fermée jusqu'à fin février 2026. Les membres du bureau profitent du calme ambiant pour installer épouvantail et ficelles.

Pourquoi, me direz-vous ?

La question nous est régulièrement posée et je vais profiter de ce bulletin pour vous l'expliquer brièvement. Tout simplement pour nous protéger et surtout les poissons de la prédation du grand cormoran. Un oiseau qui arrive en masse lors de la migration et dévaste nos étangs par dizaines, voire centaines par endroit. Un seul de ces oiseaux peut manger entre 500 et 700g de poisson par jour. Je vous laisse imaginer 10 d'entre-eux sur notre beau plan d'eau pendant une semaine !

Pour débiter l'année et comme nous l'avons fait en 2025, nous avons programmé 2 matinées de vente de carte de pêche à l'épicerie et cela toujours dans l'idée de soulager les filles. Ces dates sont les 7 et 14 février de 9 h à 11 h 30 (merci d'essayer de privilégier ces créneaux).

En attendant l'ouverture prévue le 28 Février (lâcher de 110 kg de truites), nous allons procéder comme chaque année à l'alevinage, gardons, brochets, sandres et carpes vont rejoindre les eaux du plan d'eau pour le plus grand bonheur des pêcheurs.



## DATES à RETENIR

28 février : ouverture et lâcher de truites (invitations autorisées)  
28 Mars : second lâcher de truites (invitations autorisées)  
1<sup>er</sup> mai : ouverture du carnassier (sans invités)

Pour terminer, je souhaiterais remercier mes collègues et amis du bureau pour leur investissement et leur soutien sans faille : un président n'est rien sans une grande équipe derrière lui.

Contact : D. Gonnord (président) 06 71 08 53 89



## Association de Randonneurs Équestres de Courlay

Cette année, grâce à une édition record - **40 équipes** ! - nous avons eu la joie de poursuivre une démarche qui nous tient à cœur : offrir un don à une association du bocage.

Le thème du **handicap** nous est venu tout naturellement cette année, car nous sommes tous concernés. Nous avons ainsi remis un don de **500 €** à l'association bressuiraise **CAP - Sans Peur du Handicap**, pour notre plus grand plaisir.

Nous les avons suivis lors de leur départ à Bocapôle en septembre dernier, en direction de l'île d'Oléron, de l'île d'Aix, de l'île de Ré et de La Rochelle. Au programme : **100 km de course à pied** (parfois avec des joëlettes), **10 km de canoë** et **6 km de natation en mer**.



### CAP D'ÎLE HAND'ÎLE

*3 triathlons, 20 sapeurs-pompiers, 6 parasportifs, Plus de 1000 km parcourus entre terre et mer*



N'hésitez pas à découvrir leur formidable aventure sur leur page Facebook : **CAP - Sans Peur du Handicap**.

Le **16 novembre**, nous avons participé à une belle soirée avec les partenaires, une rétrospective riche en émotions.

Nous sommes fiers, à notre niveau, d'avoir contribué à ce défi et d'avoir permis la remise de matériel précieux pour le développement du handisport dans notre bocage.



**Rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 21 juin 2026, au départ du plan d'eau, pour notre 34<sup>e</sup> édition !**

## Courlay-Animations



### 🎉 37<sup>e</sup> Corrida de Courlay : un succès haut en couleurs ! 🎭

Le samedi 20 décembre, Courlay Animations, en collaboration avec la commission sports de la commune, a organisé la 37<sup>e</sup> édition de la Corrida de Courlay... Et quelle édition ! 😊

Avec 1 000 coureurs sur le 10 km et environ 50 minimes engagés sur le 5 km, l'événement a connu un énorme succès. Le parcours, identique à celui de l'an dernier, a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. 🏃

💡 Fait inédit : les inscriptions étaient complètes plus d'un mois avant la course ! Une belle preuve de l'engouement toujours plus fort pour la course à pied. 🏃‍♀️🏃‍♂️

🎭 Fidèles à l'esprit convivial de la Corrida, les coureurs ont fait preuve de beaucoup d'imagination et de fantaisie, en se déguisant selon le thème proposé cette année par Courlay Animations : 🎭 "Le Carnaval". 🎭  
Un véritable festival de couleurs et de bonne humeur qui a ravi participants et spectateurs ! 😊

🧀 Comme le veut la tradition, tous les participants sont repartis avec leur plateau de fromages, bien mérité après l'effort. Ils ont également pu reprendre des forces grâce aux crêpes de Kalou 🥞 et se réchauffer autour du vin chaud préparé par les bénévoles de l'association. 🍷

🙏 Courlay Animations remercie chaleureusement la commune pour la mise en place de graviers sur le chemin du lotissement de la Grange. Ce passage, souvent glissant les années précédentes, a ainsi été sécurisé pour le plus grand confort des coureurs. 🙌



### 🏆 Côté résultats sportifs :

Sur le 10 km, la victoire revient à Céline MARTIN chez les femmes et à Tom MARTIN chez les hommes.  
Sur le 5 km minimes, Luu-Ann AUBRUN s'impose chez les filles et Yann GIRARDEAU chez les garçons.  
Bravo à tous ! 🏆🏆

### 😊 Et maintenant, place à l'été !

Courlay Animations se tourne déjà vers la prochaine fête d'été, qui aura lieu le samedi 4 juillet 2026. 🏃🏆

🎭 Les Courlipiades promettent encore de belles joutes endiablées, de nombreux fous rires et une ambiance survoltée. 🎭

🏆 Qui remportera le nouveau trophée de cette deuxième édition ? 🏆

👉 Pensez dès maintenant à former vos équipes !

📱 Nous vous tiendrons informés des modalités d'inscription sur les réseaux.

À très vite pour de nouvelles aventures ! 🏃❤️

## Loisirs adultes

L'association **Loisirs adultes** propose un certain nombre d'activités.

L'adhésion pour l'année 2025/2026 est de 8,50 € pour l'ensemble des activités.

**Le lundi** : scrabble à la salle Robert Bobin à 14 h 00.

Responsable : Marie-Françoise CAILLAUD - tél. 06 80 14 78 53

**Le mardi** : yoga à la salle Robert Bobin à 18 h 45.

Responsable : Geneviève THIBAUDEAU - tél. 05 49 72 25 16

**Le mardi** : marche avec un départ devant l'ancienne cantine à 14 h 00, 14 h 30 ou 15 h 00.  
Tous les groupes se retrouvent à 16 h 00 autour d'un café ou d'une tisane avec un gâteau, suivi de la belote ou du jeu de tac-tik.

Responsables : Annick COMPAGNON - tél. 05 49 72 28 51

Anita COMPAGNON - tél. 05 49 72 22 86

**Le jeudi** : belote à la salle Robert Bobin à 14 h 15.

Responsable : Jeanne PRIEUR - tél. 05 49 72 20 95

**Le jeudi** : bricolage (peinture, couture, mosaïque, etc.) à la salle Robert Bobin à 14 h 00.

Responsable : Geneviève NIVAUULT - tél. 05 49 72 27 78

**Le jeudi** : Qi Gong à la salle Robert Bobin à 10 h 00.

Responsables : Mathilde VIOLAU - tél. 06 95 26 46 38

Gilles GOBIN - tél. 06 33 55 06 98

**Un vendredi sur deux** : poker à l'ancienne cantine à 20 h 30.

Responsable : Nicolas GUILLEUX - tél. 06 26 45 72 96

Trois fois dans l'année (un mardi) : atelier cuisine dans l'ancienne cantine

Responsables : Anita COMPAGNON - tél. 05 49 72 22 86

Geneviève NIVAUULT - tél. 05 49 72 27 78



### Carbonade à la flamande (pour 4 personnes)

- 1 kg de bœuf (paleron, basse côte...), 3 oignons, 500 g de carottes,
- 4 tranches de pain d'épice (sans croûte), 2 c.à.s. de moutarde, 2 c.à.s. de farine,
- 2 c.à.s. de cassonade, 60 cl de bière brune,
- 1 feuille de laurier, 4 g de beurre, sel, poivre.

Préchauffer le four à 180° Th 6. Détailler la viande en morceaux, peler et émincer les oignons. Gratter les carottes, les couper en rondelles. Dans une cocotte huilée, faire dorer la viande sur toutes les faces. Réserver.

À la place de la viande, faire fondre le beurre et mettre les oignons à colorer légèrement. Ajouter la cassonade, laisser caraméliser et remettre la viande. Saupoudrer de farine, assaisonner et mélanger.

Verser la bière dans la cocotte, compléter avec un peu d'eau afin de recouvrir la viande. Tartiner de moutarde les tranches de pain d'épice, les couper en morceaux et les ajouter dans la cocotte avec les carottes et le laurier.

Couvrir la cocotte et enfourner pour 2 h 30 de cuisson, la sauce doit être onctueuse.

### Bûchette maison façon Tiramisu (pour 6 personnes) sans cuisson, sans œuf

- 30 biscuits à la cuillère, 250 g de mascarpone, 200 ml de crème liquide entière bien froide,
- 60 g de sucre glace, 1 c.à.c. de vanille ou poudre de vanille.

Tremper rapidement les biscuits dans un sirop tiède (eau + liqueur au choix). Poser 5 biscuits côte à côte sur un papier film.

Dans un bol, détendre le mascarpone avec la vanille. Ajouter la crème liquide bien froide et le sucre.

Étaler directement sur les biscuits la garniture de votre choix :

- framboise et crème,
- rocher chocolat et noisettes,
- coco façon Raffaello,
- spéculos croustillant.

Fermer le film et laisser reposer au moins 3 heures. Peut se préparer la veille pour que la bûchette prenne forme.

Décorer juste avant de servir.

Bonne et heureuse année 2026 !

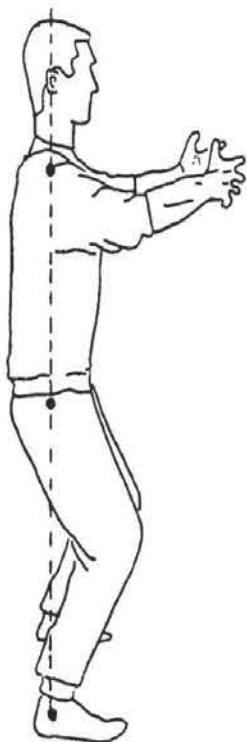


# Loisirs adultes

## Le QI GONG

Depuis 4 ans maintenant, un petit groupe d'une bonne quinzaine de personnes se retrouve dans la salle Robert Bobin, le jeudi matin de 10 h à 11 h 15, pour y pratiquer le QI GONG.

Les séances sont toujours animées par Mathilde VIOLAU-PITAUD.



### Qu'est-ce que le QI-GONG ?

Le Qi gong (prononcer "chi cong") est une "gymnastique énergétique", en lien avec la Médecine traditionnelle chinoise.

**Accessible à tous, facile à pratiquer**, il ne nécessite pas de grandes capacités physiques.

Sans recherche de performances, mais d'équilibre et de bien-être, dans l'écoute et le respect de soi.

Les effets sont ressentis dans le domaine de la douleur, des blocages articulaires, les arthroses.

Le Qi gong favorise la détente, la gestion du stress et des émotions, et développe la concentration.

Pour les adultes, sur inscription  
06 33 55 06 98 / gillesgobin54@gmail.com

## Les Taroteurs

Le groupe existe depuis 2009 ; à partir de cette rentrée, les joueurs continuent de jouer le premier et le troisième mardi de chaque mois, à partir de 20 h 30 dans le hall de la salle des fêtes.

Un concours est prévu le samedi 28 février 2026, à la salle Robert Bobin, à partir de 13 h 30.

Si vous êtes intéressés pour apprendre et jouer avec nous, venez nous rejoindre.

[christian.bisleau@orange.fr](mailto:christian.bisleau@orange.fr)

06 81 32 11 71



# Les Tréteaux courlitaïs

## "Chambre 13"

Une nouvelle pièce pour 2025, avec une troupe presque exclusivement féminine, et un certain nombre d'actrices pour qui c'était une grande première !

Cette comédie était préparée depuis plusieurs mois et les spectateurs et spectatrices ont pu apprécier le résultat et le travail fourni.

Cette année 2025, la troupe avait choisi de soutenir l'association courlitaïse Solidarité Sans Frontière, qui finance des actions en direction de la scolarisation des filles dans les pays orientaux et africains.

La dernière séance a été traditionnellement consacrée au profit du Téléthon.

Un grand merci aux techniciens et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette saison théâtrale.

Et rendez-vous en novembre prochain pour le prochain spectacle !

L'association "Les Tréteaux Courlitaïs" recommence les "Ateliers-Théâtre" tous les jeudis de 20 h 30 à 22 h du 5 février au 30 juillet 2026 pour les adultes (+ de 16 ans).

Si vous êtes intéressé et/ou pour tous renseignements, contactez Les tréteaux Courlitaïs au 06 17 96 37 52.



### Contact

[lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr](mailto:lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr)

# OVIA La Fraternelle



## Ovia

ORCHESTRE  
D'HARMONIE

OVIA est un orchestre d'harmonie fondé en 2003. Il est composé d'une cinquantaine de musiciens qui se réunissent tous les samedis matin à La Châtaigneraie. La Fraternelle de Courlay fait partie de cet ensemble.



L'OVIA joue un répertoire varié. L'orchestre est dirigé depuis 2015 par Vianney RANSON, professeur de percussions à l'école intercommunale de Fontenay-le-comte et au Conservatoire à rayonnement départemental de Niort et depuis peu, il est aussi directeur de l'école de musique du Pays de la Châtaigneraie.

Cette année, nous avons proposé plusieurs concerts.

L'OVIA a donc joué le dimanche 6 avril à la salle de la Griotte à Cerizay et le dimanche 27 avril à la salle Ostaréria de la Tardière en Vendée.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe "OVNI" de Niort. Placé sous la direction de Ludovic Rivière, cet ensemble est composé d'une quarantaine de musiciens, regroupe la famille des bois, la famille des cuivres et la famille des percussions. Le répertoire de l'orchestre comporte beaucoup d'arrangements (musique classique, musique de film, variétés, airs traditionnels), mais de plus en plus de compositeurs écrivent spécifiquement pour ce type de formation.



Nous avons aussi joué un concert au Stella de Moncoutant le samedi 27 septembre et, pour terminer, notre traditionnel concert de fin d'année, le dimanche 7 décembre à l'Espace Beauchêne de Saint-Hilaire de Voust en Vendée.

Régulièrement, l'OVIA accueille des nouveaux musiciens. Alors, si vous êtes musicien ou musicienne et que vous souhaitez progresser au sein d'un orchestre d'harmonie, venez nous rejoindre. Vous y trouverez travail, musicalité et convivialité.

Pour tous renseignements, contactez Mr Marilleaud Freddy Tél : 06 82 51 67 30.

## Vidéo-Photo-Club-courlitaïs

L'exposition organisée les 4 et 5 octobre 2025, pour les 50 ans du club, a été une vraie réussite. Pour tous les visiteurs, ce fut un moment de plaisir et d'échange autour des photos, mais ce fut aussi une récompense et une reconnaissance pour les quelques membres du club qui ont travaillé pour organiser cette fête.

Ces passionnés qui essaient de sauver les archives accumulées depuis 50 ans ont numérisé et classé tous les documents sortis des placards.

Pour les photos il a fallu visionner toutes les diapositives et tous les négatifs, et pour les films, sortir les vieux appareils afin de regarder les cassettes vidéos et les films super 8 ...

Un travail de fourmi très important, car il laisse maintenant aux Courlitaïs des archives sur leur vie et leur histoire. Puisque tous ces documents sont notre histoire commune, ils doivent être protégés, partagés et accessibles, c'est l'ambition du VPCC.

Plus de 600 photos ont été exposées et autant ont été distribuées aux personnes qui en ont fait la demande. Notre objectif est bien de donner les documents pour faire vivre les souvenirs.

Pendant cette expo, nous avons aussi écouté les commentaires, les témoignages et les explications qu'il faudrait noter, mais on nous a aussi proposé d'autres photos que nous avons pu reproduire.

Nous restons disponibles pour enregistrer tous les documents que vous pourriez proposer afin de les protéger et d'enrichir nos archives.



Nous contacter

06 80 42 36 49 (Ch. Têtard) / VPCC79@gmail.com  
ou toute personne du Club que vous connaissez

## La Tour Nivelle

L'association "Les Amis de La Tour Nivelle" et son animatrice salariée souhaitent une très bonne année 2026 à toutes les courlitaïses et à tous les courlitaïs.

2025 était une année importante pour La Tour Nivelle ; deux anniversaires à souhaiter : les 25 ans de l'association et les 140 ans de l'école !

L'exposition temporaire, pour 2025, tournait autour de l'histoire de l'école de La Tour Nivelle, depuis sa construction jusqu'à nos jours, ainsi que de la naissance de l'association, née en 2000, de la volonté des élus de l'époque, pour la gestion et l'animation de ce lieu riche en souvenirs.



Outre les visiteurs individuels de juillet à septembre, la Tour Nivelle a été investie par de nombreuses groupes scolaires de mars à juillet : au total, plus de **5800 visiteurs**, petits et grands seront passés au musée cette année.



Pendant la saison touristique, en plus de la visite animée de la classe, les visiteurs ont pu participer à divers ateliers manuels, proposés par les animatrices : calligraphie sur marque-page ou sur bonnet d'âne, fabrication d'un jouet traditionnel, à partir de matériaux de récupération, création d'une page d'herbier, d'un sac de billes... Chacun est reparti avec sa création.

La visite pouvait se faire en autonomie, ou sous forme de jeu-enquête. Pendant les vacances scolaires, des animations particulières étaient proposées.

Le musée va fonctionner, en 2026, avec une seule animatrice. La programmation est en cours d'élaboration. Un certain nombre de visites scolaires sont déjà inscrites à notre agenda.

L'exposition "La Tour Nivelle, de l'école au musée" est reconduite cette année à partir de début juillet, pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore découverte.

Les ouvertures au public commencent pendant les vacances d'hiver, le mercredi 11 février 2026. Les groupes peuvent toujours visiter le musée, sur réservation.

Contact : [tournivelle@wanadoo.fr](mailto:tournivelle@wanadoo.fr) / 05 49 80 29 37



# La Tour Nivelle

## Les Amis de La Tour Nivelle lancent un appel à l'aide !

"La Tour Nivelle", un musée-école insolite, au beau milieu de la campagne, en plein bocage...

Le lieu idéal pour se replonger dans l'ambiance d'une petite école rurale du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Blouse, béret, sabots,... tout est fait pour se retrouver dans la peau d'un petit écolier, devant la maîtresse. Surtout si l'on a été élève ici, ou dans une autre petite école rurale !

Tout comme l'a été Ernest PÉROCHON, passé par La Tour Nivelle, devenu instituteur à son tour, puis écrivain, récompensé en 1920 par le prestigieux Prix Goncourt.

Depuis 2000, *Les Amis de La Tour Nivelle* agissent, avec une aide substantielle de la mairie de Courlay et un soutien sans faille de ses élus, pour animer ce lieu, en y accueillant des visiteurs, petits et grands, pour y (re) découvrir ce qu'était l'école du temps de leurs grands-parents. Ils assurent aussi la promotion de la mémoire de leur plus célèbre écolier, Ernest PÉROCHON.

Depuis le Covid, le musée de La Tour Nivelle se trouve dans une situation délicate. La fréquentation a eu du mal à se relancer, et notre trésorerie en a souffert.

L'association *Les Amis de La Tour Nivelle* qui gère le musée depuis 25 ans, vient d'être déclarée d'intérêt général, depuis fin septembre 2025.

À ce titre, elle lance un appel à dons à tous ceux, particuliers ou entreprises, qui, comme nous, pensent que le musée de La Tour Nivelle est un élément incontournable de notre patrimoine local.

Le musée est installé dans l'ancienne école de La Tour Nivelle, fruit des lois qui ont organisé l'École à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui ont favorisé l'essor de l'Éducation Nationale. Il est le témoin d'une époque pas si lointaine que ça. Sa pérennité doit être assurée.

Ce statut d'association d'intérêt général nous autorise à délivrer à nos donateurs un reçu fiscal officiel permettant de déduire ce don de vos impôts.

Si, comme nous, vous êtes sensibles à toutes les traces encore vivantes de notre histoire locale, aidez-nous à assurer l'avenir du Musée-École de La Tour Nivelle !



Contact et plus d'informations : [tournivelle@wanadoo.fr](mailto:tournivelle@wanadoo.fr) / 05 49 80 29 37



1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne

L'ADMR de Courlay-Chanteloup, association de services à la personne a fusionné avec l'ADMR de Moncoutant au 19 Septembre 2025. Désormais, l'association se prénomme ADMR de Courlay-Chanteloup-Moncoutant. Cette fusion a agrandi notre équipe de

salariées qui est de 11 actuellement. En plus des permanences actuelles sur Courlay, l'association tient une permanence sur Moncoutant au Centre Médico Social tous les mercredis.

Nous avons organisé le goûter de Noël le 13 Décembre 2025 avec la chorale "Terre de Sèvre". Il a réuni 90 personnes comprenant les bénéficiaires et leur entourage, les bénévoles et les salariées.

L'association est à votre disposition pour :

- Lever/coucher, aide à la toilette, préparation de repas
- Garde d'enfants à domicile
- Téléassistance FILIEN
- Accompagnement hors du domicile : Transport accompagné, aide au déplacement
- Aide aux aidants
- Action socio-éducative (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale)
- Entretien du logement : ménage, vitres....
- Entretien du linge : lessives, repassage, rangement....

L'association est toujours à la recherche de salariées et bénévoles pour compléter l'équipe actuelle.



## ADMR de Courlay-Chanteloup-Moncoutant

42, rue Saillard du Rivault  
79440 COURLAY  
05 49 72 63 46

[admr.courlay@fede79.admr.org](mailto:admr.courlay@fede79.admr.org)

Site internet

<https://www.admr.org/associations/admr-courlay>

## Permanences téléphoniques

Du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

### Accueil du public sur Courlay

Le lundi : 9 h à 12 h 15  
Le vendredi : 13 h 30 à 17 h

### Accueil du public sur Moncoutant

Le mercredi  
9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Présidente : GEHIN Muriel (05 49 65 67 18 / 06 88 17 87 24)

Secrétaire : GOBIN Christine

Secrétaire adjointe : BÉNÉTREAU Anne

Trésorière : CAND Michelle

Trésorière adjointe : TOURRAINE Francette

Membres : CAND Yvon, GUÉRIN Sylvie

## Le Don de Sang, un défi permanent

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des patients, dont 1 000 pour la Nouvelle-Aquitaine.

Certains patients souffrent d'une maladie du sang (leucémie, thalassémie, drépanocytose...), d'une maladie du système immunitaire ou encore de cancers, nécessitant des transfusions sanguines régulières ou des médicaments dérivés du sang. D'autres ont un besoin plus ponctuel mais vital et parfois urgent (hémorragies au cours d'un accouchement, d'une opération, victimes d'accidents...)

## Calendrier des collectes 2026

Le vendredi 30 Janvier, à la salle des fêtes de Terves, de 16 h 00 à 19 h 00,

Le mercredi 1<sup>er</sup> Avril, à la salle des fêtes de Terves, de 16 h 00 à 19 h 00,

Le lundi 13 Juillet, à la salle Espace du midi de Courlay, de 16 h 00 à 19 h 00,

Le mardi 15 Septembre, à la salle des fêtes de Chanteloup, de 16 h 00 à 19 h 00,

Le lundi 23 Novembre, à la salle des fêtes de Chanteloup, de 16 h 00 à 19 h 00.

Les donneurs doivent prendre rendez-vous sur le site [mon-rdv-dondesang](http://mon-rdv-dondesang) avant de se présenter à la collecte afin d'organiser au mieux le flux des personnes. N'oubliez pas une pièce d'identité, c'est le seul document qui fasse foi. Merci de votre compréhension.

Vous pouvez retrouver toutes les collectes sur [www.dondesang.efs.santé.fr](http://www.dondesang.efs.santé.fr) rubrique "Où donner".

Merci aux donneurs pour leur implication ; n'hésitez pas à en discuter dans votre entourage.

## Assemblée Générale de l'Amicale

Courant Février, l'Amicale de Courlay organisera son assemblée générale. À ce jour, la date n'est pas encore fixée. Vous serez averti par information sur le panneau au centre de Courlay.

Il y a urgence à retrouver des volontaires pour le bon fonctionnement de l'Amicale.

Je vous en remercie à l'avance.

GUILLOTEAU Guy (Président de l'Amicale de Courlay)



# SOCIAL & SANTÉ

## Solidarité sans frontières



### Solidarité Sans Frontières

#### Compte rendu de l'AG du 18 décembre 2025

Le bilan financier de l'année 2025 porte 5626,71 € en recettes, ainsi réparties : virement de 3238,21 €, de l'Agglo2B, pour les cartons ; virements de 1475 €, par Derichebourg, pour les papiers ; Houdelot 43,50 €, les Ateliers du bocage 20 € pour la reprise de livres, subvention de la mairie 350 €, don des Tréteaux Courlitaix 500 €.

Bien sûr nous avons échangé longuement sur la situation difficile de SSF, fragilisée par la réorganisation de l'Agglo2b qui ne peut plus reprendre nos cartons. Il nous faut trouver une solution, car nous ne pouvons pas abandonner le travail de récupération et de tri qui est préconisé et rend service aux entreprises, artisans, commerçants et institutions tout en permettant le financement de nos actions humanitaires. En finançant la rotation des bennes jusqu'à la fin février, l'Agglo2b nous aide à poursuivre ; ensuite la société Houdelot nous fera une proposition qui, nous l'espérons, nous permettra de continuer. Il faut aussi noter que la municipalité consciente de l'importance de notre démarche pour notre commune nous a voté une subvention de 1000 €... Alors SSF ça continue !

Ensuite nous avons décidé de faire un don de 2000 € à l'association Afrane parce que plus que jamais les Afghan(e)s ont besoin de notre soutien. Il ne faut rien lâcher mais persévérer alors que le sort des jeunes filles et des femmes Afghanes continue de s'aggraver et préoccupe de plus en plus le monde entier. Avec notre faible contribution, nous participons à ce mouvement de défense. Afrane organise des formations à distance, il y a en déjà eu 28 mises en place, auxquelles plus de 450 professeurs ont participé, dont 95% de femmes, la plupart enseignant de manière informelle à des jeunes filles.

De même, nous avons fait un don de 2000 € à la "Poule aux enfants", association de Montigny qui suit des projets au Sénégal afin de pouvoir aider des populations défavorisées à accéder à une alimentation équilibrée et ce, en essayant de promouvoir une agriculture locale. Depuis le début, des poulaillers de chair sont installés, des zones de maraîchage aménagées, des châteaux d'eau, une case de santé... Tous les projets sont organisés localement et accompagnés.

Nous avons préparé la soirée Brassens, repas concert, organisée chez Kalou le 28 mars prochain au profit de la Poule aux enfants. Les inscriptions, au prix de 20 €, sont limitées à 70 personnes, on sait déjà qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde.



*Consultation médicale dans l'école, la case de santé n'étant pas encore équipée.*

Le bureau de l'association a été reconduit : Jean-Luc Joubert (président), Marie-Luce Fuzzeau (vice-présidente), Christine Cabos-Desautiez (trésorière), Colette Grellier (secrétaire).



## Le Pied du Roy

Juillet 2025



Pique-nique  
à l'étang de Courlay



Visite  
à la ferme



Repas à l'EHPAD  
"Les Magnolias"



Atelier  
manuel

Août 2025

Équithérapie avec Sonia BAZIN



Septembre 2025

Goûter des familles





Septembre 2025 (suite)

Les 100 ans de madame MAUNOT

Octobre 2025



Tournoi de belote à Nueil-les-Aubiers



Repas des Aînés

Novembre 2025

Après-midi récréatif à Bretignolles  
avec le C.S.C de Cerizay



Magicien à Moncoutant



Loto inter-établissements



Un grand merci à nos bénévoles qui participent à accompagner nos aînés chaque semaine.